

nendazpanorama

N° 128 | AOÛT 2019

sommaire

NENDAZ POLITIQUE	
Les comptes 2018 acceptés par l'Assemblée primaire	2
NENDAZ ENSEMBLE	
Organisation de l'école	3
Informations pour les classes primaires	5
Informations pour les élèves du C.O.	7
Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz ..	7
Règlement en matière d'absence	8
Structures d'accueil pour les enfants	8
Plan de scolarité 2019-20	9
Horaires des transports scolaires.....	10
Orientation scolaire et professionnelle.....	11
L'important rôle du médiateur scolaire.....	12
Création d'une association de parents d'élèves	12
Application du principe de gratuité de l'école.....	13
L'aide à la famille versée automatiquement ..	13
Fleur de terre	14
Recherche apprenti(e) méritant(e).....	14
Bourses d'études: attention au délai.....	15
Un nouveau formulaire de contact sur le site communal	15
Cours de français	16
Ces Nendards qui s'illustrent : Stéphanie Glassey Schwitter	16
Le président de Nendaz devient président de SEIC SA	18
Histoires pour les jeunes enfants et leurs parents	18
NENDAZ BOUGE	
Service d'aide et de soins à domicile	19
Maison de la santé : le 1 ^{er} étage prend vie	20
Nendaz Sport se crée un nouveau logo.....	20
Les Nendards ont bien bougé.....	21
La patinoire sera synthétique cet hiver.....	22
Crier carton comme les grands	22
Rassembler par la fête	23
Voici Cheesy.....	24
Tourisme : les événements à venir.....	24
Bidons sans frontières.....	27
Le Nind'Art vous attend	28
Programme Université populaire Printse.....	29
NENDAZ DURABLE	
Troquez votre voiture contre un vélo électrique.....	30
Triez votre PET	30
Le Wave Trophy	31
NENDAZ PRATIQUE	
Agenda	32

Édité par la Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
Rédaction: Sonia Délèze

edito



Pour faire grandir un enfant, il faut... tout un village, dit-on.

Il faut tout d'abord des parents attentionnés, aimants, capables de répondre à ses besoins tout en résistant aux caprices du tout-tout-de-suite, conscients que vouloir le meilleur pour lui passe non par une exigence démesurée envers les moniteurs, coaches et professeurs, mais plutôt par la confiance accordée à tous ceux qui se dévouent pour lui.

Il faut un personnel enseignant compétent, des maîtresses et des maîtres convaincus de la valeur de leur mission, prêts à collaborer et à s'investir dans des projets pédagogiques innovants, capables de conjuguer bienveillance et exigence, passionnés de culture comme de modernisme, attentifs à son bien-être autant qu'à sa sécurité.

Il faut des concierges qui, en marge de leur travail, au hasard d'un couloir, entendent un commentaire, perçoivent une détresse et transmettent leur inquiétude pour qu'on puisse venir à son secours.

Il faut une direction des écoles à son écoute, soucieuse d'analyser sa situation particulière et de chercher la meilleure solution afin de préserver toutes ses chances de réussite.

Il faut une Commission scolaire dévouée, garante de la modernisation de nos infrastructures, fournisseuse

d'un matériel à la pointe du progrès, courroie de transmission entre les désirs pédagogiques et les réalités communales.

Il faut des autorités communales conscientes des enjeux de la formation et prêtes à investir dans l'avenir. Et il faut surtout savoir s'arrêter pour observer cet enfant, pour l'écouter, car il nous dit, souvent sans mots, tout ce qui le heurte comme tout ce qui le passionne, tout ce qui le décourage comme tout ce qui le motive. Il faut que tous s'associent pour lui transmettre des savoirs, des savoir-faire précis et techniques, mais aussi des savoir-être à l'aise avec les autres, dans la joie et le respect, des savoir-vivre en harmonie avec soi-même, des savoir-utiliser les moyens de communication actuels avec efficacité, mais aussi avec discernement et surtout avec prudence.

Il en faut du monde et des choses ! Tous ces « il faut » nous donnent la mesure du défi à renouveler 728 fois pour chacune et chacun des enfants de notre école, pour leur donner le goût de bien vivre ici, la fierté d'appartenir à une communauté active et solidaire, la volonté et les capacités de développer l'avenir de notre région... Pour les faire grandir.

Olivier Crettenand, conseiller communal et président de la commission scolaire et Pierre-Michel Bagnoud, directeur des écoles de Nendaz et Veysonnaz ■





les comptes 2018 acceptés par l'Assemblée primaire

Les citoyens de Nendaz étaient convoqués le 13 juin dernier pour l'Assemblée primaire qui a eu lieu exceptionnellement à Haute-Nendaz, pour cause de travaux à la salle de gym du cycle d'orientation de Basse-Nendaz. Le point central à l'ordre du jour : l'approbation des comptes de la Municipalité.

Les comptes 2018 de la Municipalité se bouclent avec une marge d'autofinancement de Fr. 7'469'316.80 et un excédent de charges de Fr. 328'060.19 qui fait passer la fortune nette de Fr. 36'243'896.30 à Fr. 35'915'836.11 à fin 2018. Les investissements nets s'élèvent à Fr. 12'729'141.99, autofinancés à hauteur de 58.7%.

Les charges globales hors amortissement, qui se montent à 34.6 mios, sont supérieures de 1.6 mio aux comptes 2017. Selon le président Francis Dumas, elles sont cependant globalement bien maîtrisées : « Cette augmentation des charges s'explique par deux facteurs : d'une part, l'entrée en vigueur des trois nouveaux règlements sur le principe du pollueur-payeur qui a impliqué des attributions aux financements spéciaux pour Fr. 903'823.7, d'autre part une augmentation de la masse salariale pour la mise en application de ces mêmes règlements ainsi que pour l'introduction d'un nouveau programme de gestion des bâtiments. »

Sur les 25 points maximaux donnés par les 5 indicateurs financiers partagés par toutes les communes valaisannes, celle de Nendaz en obtient 23. La situation peut donc être qualifiée de positive. Elle demande cependant une certaine prudence, notamment dans le suivi des dépenses de fonctionnement, afin de s'assurer des marges d'autofinancement suffisantes qui permettront

de conserver un endettement mesuré. Après présentation des chiffres-clés et du rapport de l'organe de contrôle, les comptes 2018 de la Municipalité ont été acceptés par l'Assemblée primaire. Dans les « Divers » de l'ordre du jour, le président Francis Dumas a relevé les points suivants :

- Les importants investissements de NV Remontées mécaniques : Pour assurer à 100% ses liaisons, l'installation d'un enneigement mécanique sur le secteur du Greppon Blanc ainsi que la construction d'une nouvelle télécabine entre Plan du Fou et Prarion sont entrepris cet été ;
- L'homologation du plan de zone : L'Assemblée primaire l'avait en effet approuvé voilà déjà trois ans et pourtant il n'est toujours pas entré en force. Il se trouve toujours sur les bureaux du Canton. Francis Dumas a tenu à relever que Nendaz ne pâtissait pas de cette situation car elle ne générerait aucun blocage. Et il s'est montré optimiste : « Depuis, nous avons connu une croissance démographique avec la construction notamment de plusieurs immeubles. Le plan devrait passer tel que présenté. » Francis Dumas a indiqué que les démarches d'homologation se poursuivent et que les nombreux changements législatifs tant fédéraux que cantonaux ne facilitent pas l'avancée de ce dossier. Du point de vue de la Municipalité,

une prise de position sur le rapport du Canton est en voie de finalisation. Les prochaines étapes seront donc plus cantonales que communales ;

- Le développement durable : le rôle des collectivités publiques sur ce sujet a été questionné. Francis Dumas a rappelé qu'à son échelle, Nendaz avec son engagement Cité de l'énergie et avec l'application de la démarche Valais Excellence s'engage déjà dans ce domaine. ■

Du côté de la Bourgeoisie

Les comptes 2018 de la Bourgeoisie ont été également approuvés. Ils se soldent par un excédent de revenus de Fr. 10'106.86 et une fortune inscrite au bilan au 31 décembre 2018 de Fr. 1'351'114.56.

Les contributions sont essentiellement constituées du produit des ventes de bois et sapins (Fr. 277'182.05), de locations de terrains bourgeoisiaux et de la vente d'eau à Aproz Sources Minérales SA (Fr. 47'159.53).

Les frais d'exploitation des forêts sont en partie couverts par les subventions versées.

Les investissements 2018 ont porté sur des travaux pour la desserte forestière.



organisation de l'école

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Retrouvez ci-dessous la dotation horaire accordée aux écoles de Nendaz et Veysonnaz par le Canton, les changements au niveau du personnel ainsi que la répartition des classes dans les centres scolaires.

Le projet d'organisation soumis au Service cantonal de l'Enseignement par la Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz s'est vu octroyer la dotation horaire présentée dans le tableau ci-dessous.

Personnel enseignant

En plus du directeur Claudy Bourban (voir l'article dans l'édition de mai 2019), sept enseignants quittent les écoles de Nendaz-Veysonnaz cet été.

Cinq d'entre eux prennent une retraite bien méritée avec près de quarante ans d'enseignement chacun au compteur :

- Marie-Danielle Délèze qui, au fil des ans, a été titulaire de classes de 1H à 6H dans différentes écoles de Nendaz.
- Pierre Theytaz, qui s'est vu principalement attribuer des classes de 7H et 8H, d'abord pendant près de 30 ans à Haute-Nendaz avant de passer quelques années à Basse-Nendaz.
- Pierre-André Filliez, enseignant à Fey, à Aproz et finalement à l'école

de la Biolette.

- Tony Fournier, qui s'il a pris ses quartiers au cycle d'orientation depuis 1991, avait aussi commencé sa carrière dans les niveaux primaires. Il avait ensuite entrepris une formation d'enseignant spécialisé

en cours d'emploi et changé d'établissement. Il était également devenu, par la suite, adjoint à la direction du cycle d'orientation.

- Christian Künzi, enseignant de mathématiques et de sciences au cycle d'orientation.



Pierre Theytaz, Marie-Danielle Délèze et Tony Fournier (de gauche à droite) ont fait valoir leur droit à la retraite, tout comme Pierre-André Filliez et Christian Künzi absents sur cette photo. © Droits réservés

	Primaire Nendaz	Primaire Veysonnaz	CO Nendaz Veysonnaz
Enseignement ordinaire	791 périodes	121 périodes	324 périodes
Appui pédagogique intégré	38 périodes	5 périodes	25 périodes
Appui pédagogique renforcé	33 périodes	6 périodes	
Soutien pour élèves allophones	9 périodes		3 périodes
Cours AC&M	37.5 périodes	6 périodes	
Etudes dirigées	5 périodes	0.5 périodes	7 périodes
Titulariats, animations culturelles et sportives, médiation			11 périodes

Les Conseils communaux, les Commissions Scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles les remercient vivement pour l'engagement, le sérieux, la motivation, la détermination et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Nous leur souhaitons de réaliser quelques rêves remis au lendemain par les aléas de la vie professionnelle.

Samuel Délèze a été engagé en qualité de conseiller pédagogique par la ville de Sion. Il choisit ainsi de donner un nouveau virage à sa carrière après 9 ans d'enseignement en primaire, dont 4 à Nendaz.

Mireille Fournier, enseignante au cycle d'orientation, a pris une année sabbatique à des fins de formation.

Nous souhaitons à tous les deux plein de succès dans leur nouveau challenge professionnel.

De ce fait, pour compléter son équipe pédagogique, la Direction des écoles a procédé aux désignations ci-contre.

Les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse de nos deux communes.

En qualité d'enseignant primaire :



Evelyne Fragnière © DR



Svetlana Zelenovic Bijelic © DR



Lionel Dumoulin © DR



Valentine Bouille © DR



Lucie Vergère © DR

Manquent les photos d'Annick Rosales de la Rosa et de Kémya Freysinger également engagées en tant qu'enseignantes primaires.

En qualité d'enseignant au Cycle d'orientation :



Elodie Praz © DR



Romain Délèze © DR



Aurélie Fournier © DR

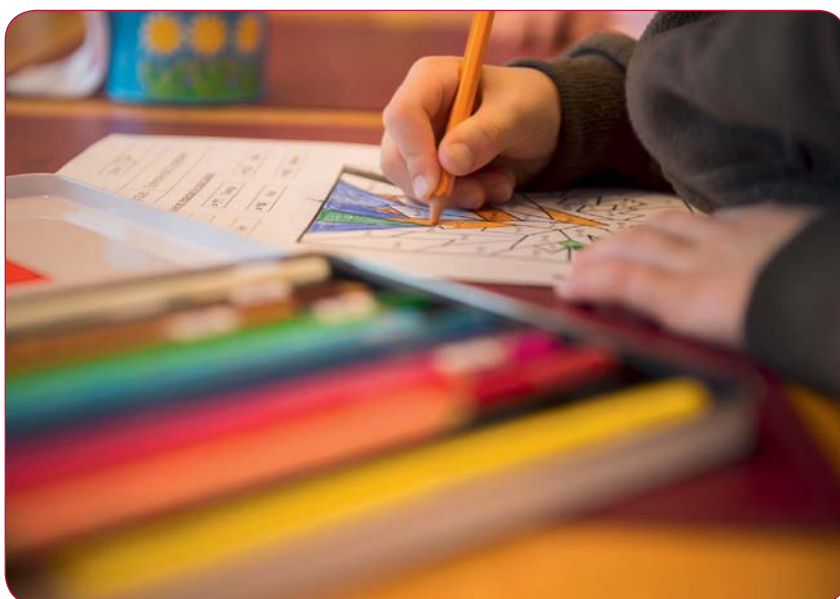


Stéphanie Freville Thoully © DR

En qualité d'enseignante spécialisée au Cycle d'orientation :



Denise Fournier © DR



informations pour les classes primaires

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Numéro de téléphone des centres scolaires

- Aproz : 027 289 58 06
- Baar : 027 289 58 07
- Basse-Nendaz : 027 289 58 08
- Haute-Nendaz : 027 289 58 09
- La Cure à Haute-Nendaz : 027 289 58 10
- Veysonnaz : 027 207 18 30



Horaires des classes

• Pour les élèves de 1H scolarisés à...

	APROZ	HAUTE-NENDAZ	BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
MATIN					
Sonnerie	8 h 55	9 h 05	8 h 45	9 h 10	8 h 55
Début des cours	9 h	9 h 10	8 h 50	9 h 15	9 h
Récréation	9 h 45	9 h 55	9 h 35	10 h	9 h 45
Fin des cours	11 h 35	11 h 45	11 h 25	11 h 50	11 h 35
APRÈS-MIDI					
Sonnerie					13 h 25
Début des cours					13 h 30
Récréation					15 h
Fin des cours					16 h 05
Jours d'école	Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin	Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin	Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin	Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin	Lundi matin Mardi matin Jeudi journée Vendredi matin

• Pour les élèves de 2H scolarisés à...

	APROZ	HAUTE-NENDAZ	BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
MATIN					
Sonnerie	8 h 55	9 h 05	8 h 45	9 h 10	8 h 55
Début des cours	9 h	9 h 10	8 h 50	9 h 15	9 h
Récréation	9 h 45	9 h 55	9 h 35	10 h	9 h 45
Fin des cours	11 h 35	11 h 45	11 h 25	11 h 50	11 h 35
APRÈS-MIDI					
Sonnerie	13 h 25	13 h 35	13 h 15	13 h 35	13 h 25
Début des cours	13 h 30	13 h 40	13 h 20	13 h 40	13 h 30
Récréation	15 h	15 h 10	14 h 50	15 h 10	15 h
Fin des cours	16 h 05	16 h 15	15 h 55	16 h 15	16 h 05
Jours d'école	Lundi journée Mardi journée Jeudi journée Vendredi journée	Lundi journée Mardi journée Jeudi journée Vendredi journée	Lundi journée Mardi journée Jeudi journée Vendredi journée	Lundi journée Mardi journée Jeudi journée Vendredi journée	Lundi journée Mardi journée Jeudi journée Vendredi matin

• Pour les élèves de 3H à 4H scolarisés à...

	APROZ	HAUTE-NENDAZ	BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
MATIN					
Sonnerie	8 h 10	8 h 20	8 h	8 h 25	8 h 10
Début des cours	8 h 15	8 h 25	8 h 05	8 h 30	8 h 15
Récréation	9 h 45	9 h 55	9 h 35	10 h	9 h 45
Fin des cours	11 h 35	11 h 45	11 h 25	11 h 50	11 h 35
APRÈS-MIDI					
Sonnerie	13 h 25	13 h 35	13 h 15	13 h 35	13 h 25
Début des cours	13 h 30	13 h 40	13 h 20	13 h 40	13 h 30
Récréation	15 h	15 h 10	14 h 50	15 h 10	15 h
Fin des cours	16 h 05	16 h 15	15 h 55	16 h 15	16 h 05
Congé	Mercredi toute la journée	Mercredi toute la journée	Mercredi toute la journée	Mercredi toute la journée	Mercredi toute la journée

• Pour les élèves de 5H à 8H scolarisés à...

	APROZ	HAUTE-NENDAZ	BASSE-NENDAZ	VEYSONNAZ
MATIN	Sonnerie	8 h 10	8 h 20	8 h
	Début des cours	8 h 15	8 h 25	8 h 05
	Récréation	9 h 45	9 h 55	9 h 35
	Fin des cours	11 h 35	11 h 45	11 h 25
APRÈS-MIDI	Sonnerie	13 h 25	13 h 35	13 h 15
	Début des cours	13 h 30	13 h 40	13 h 20
	Récréation	15 h	15 h 10	14 h 50
	Fin des cours	16 h 05	16 h 15	15 h 55
Congé	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi

Les enseignants

Les enseignants titulaires sont indiqués en caractère rouge.

**Bâtiment de la Cure
à Haute-Nendaz**

- 1H-2H: **Danièle Fournier** et Svetlana Zelenovic Bijelic
- 1H-2H: **Mélanie Bornet** et Fanny Délèze

Ecole de Haute-Nendaz

- 3H: **Murielle Délèze** et Paola Nogueira
- 4H: **Anne Lang**
- 5H: **Julien Fragnière** et Paola Nogueira
- 6H: **Fabrice Fournier** et Fabienne Lathion
- 7H: **Fabienne Lathion** et Fabrice Fournier
- 8H: **Kémya Freysinger** et Manu Charbonnet
- Cours AC&M: Céline Guntern
- Cours d'appui pédagogique intégré: Denise Fournier
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Barbara Luisier
- Soutien pour les élèves allophones: Paola Nogueira
- Etudes dirigées: Kémya Freysinger

**Ecole de la Biolette
à Basse-Nendaz**

- 1H-2H: **Véronique Hugo**
- 1H-2H: **Patricia Délèze** et Annick Rosales de la Rosa
- 3H: **Lauriane Demierre** et Paola Nogueira

- 4H: **Marie-Antoinette Glassey**
- 5H: **Evelyne Fragnière** et Svetlana Zelenovic Bijelic
- 6H: **Mélanie Theytaz**
- 7H: **Oriana Joly**
- 7H: **Annick Rosales de la Rosa** et Caroline Bourban
- 8H: **Lionel Dumoulin**
- Cours AC&M: Laureline Hache
- Cours d'appui pédagogique intégré: Stéphanie Carruzzo Dessimoz et Céline Darioli
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Joanna Bernardo et Victor Emery
- Etudes dirigées: Céline Darioli

Ecole d'Aproz

- 1H-2H: **Christelle Maytain** et Valentine Bouille
- 1H-2H: **Lucie Vergère** et Valentine Bouille
- 3H-4H: **Emmanuelle Corbaz-Fournier**, Anne Clerc et Marie-Françoise Pitteloud
- 5H-6H: **Alain Bornet** et Morgane Fournier
- 7H: **Marie-Cécile Praz** et Fanny Délèze
- 8H: **Bastien Aymon**
- Cours AC&M: Laureline Hache
- Cours d'appui pédagogique intégré: Céline Darioli
- Soutien pour les élèves allophones: Christelle Maytain
- Etudes dirigées: Fanny Délèze

Ecole de Baar

- 1H-2H: **Joëlle Fournier** et Delphine Bonvin
- 3H-4H: **Jean-Denis Lathion** et Paola Nogueira
- Cours d'appui pédagogique intégré: Stéphanie Carruzzo Dessimoz
- Cours AC&M: Ingrid Hochepped

Ecole de Veysonnaz

- 1H-2H: **Laura Fournier** et Nathalie Bex Fragnière
- 3H-4H: **Janine Délèze** et Laura Fournier
- 5H-6H: **Karyn Fournier** et Aude Fragnière
- 7H-8H: **Jérôme Fournier** et Caroline Bourban
- Cours AC&M: Céline Guntern et Ingrid Hochepped
- Cours d'appui pédagogique intégré: Maryline Praz
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Barbara Luisier
- Etudes dirigées: Aude Fragnière

Ethique et culture religieuse

Dans les classes de 2H à 8H, les cours d'éthique et culture religieuse sont assurés par:

- Joëlle Bornet
- Nadia Fendrych
- Martin Fendrych
- Jean-Philippe Glassey
- Anne-Lyse Métrailler
- Zuzanna Michaud
- Monique Palazzo
- Félicien Roux

Remarques particulières

- L'organisation des « périodes complémentaires » pour les classes qui en disposent est prévue sous la forme d'enseignement alterné par demi-classe.

informations pour les élèves du cycle d'orientation

par Pierre-Michel Bagnoud, directeur des écoles

Numéro de téléphone du cycle d'orientation à Basse-Nendaz

- 027 289 58 02

Horaire des classes

- Matin : 7 h 53 à 11 h 26
- Après-midi : 13 h 50 à 16 h 20

Personnel enseignant titulaire

- 9C01 : Vinciane Glassey
- 9C02 : Elodie Praz

- 9C03 : Valérie Romailleur
- 10C01 : Yvan Fournier
- 10C02 : Sébastien Verstreppen
- 10C03 : Michel Wicky
- 11C01 : Jacques Broccard
- 11C02 : Vincent Bollin

Professeurs spécialisés ou auxiliaires

- Elodie Bagnoud
- Erica Borloz
- Romain Délèze
- Annabelle Crettenand

- Aurélie Fournier
- Stéphanie Freville Thoully
- Caroline Lathion
- Muriel Porcellana
- Manu Praz

Enseignement spécialisé

- Maryline Praz
- Denise Fournier

direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Directeur

Pierre-Michel Bagnoud
079 515 15 10
dirco.nendaz@vs.educanet2.ch

Adjointe pour le cycle d'orientation

Caroline Lathion
078 686 05 54

Adjoints pour les classes primaires

Marie-Cathy Constantin
079 779 58 42

Jérôme Fournier

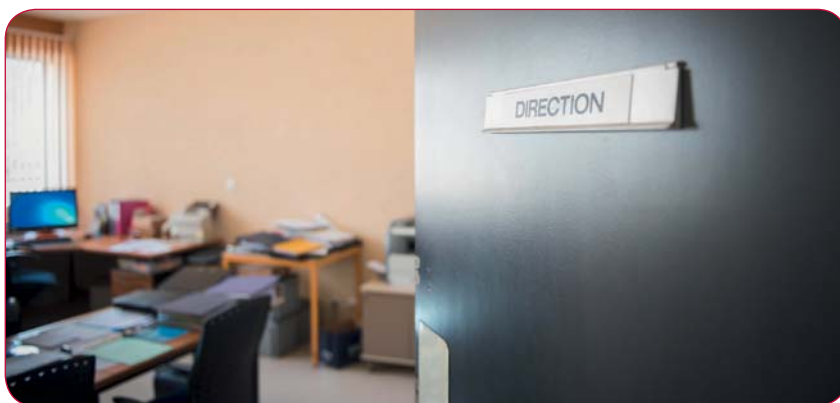
078 751 52 50
dirp.nendaz@vs.educanet2.ch

Secrétariat

Anne-Marie Arona
027 289 58 02
anne-marie.arona@nendaz.org

Orientation scolaire

Isabelle Dettwiler-Lorétan
027 289 58 19 (jeudi)
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch



Listes d'élèves

Les listes des élèves des classes primaires de Nendaz et du cycle d'orientation seront consultables du lundi 12 août au vendredi 16 août 2019 sur le site de la commune de Nendaz à l'adresse www.nendaz.org/liste.

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'inscrire sur la base de données ISM de l'Etat du Valais à l'adresse : <https://ism.vs.ch/>.

Patrouilleurs

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre commune. Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic. Les patrouilleurs scolaires, totalement bénévoles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici un grand merci pour leur dévouement sans faille.

règlement en matière d'absence

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Pour la rentrée scolaire 2019, la Direction des écoles a défini des espaces « temps » pendant lesquels AUCUN CONGÉ ne sera accordé : il s'agit de la période allant du 2 au 20 décembre 2019 et du 2 au 19 juin 2020.

Cette décision repose sur les considérants suivants :

- les plans de scolarité annuels sont connus à l'avance et permettent une planification des vacances en famille hors des jours d'école ;
- les mois de décembre et juin sont synonymes d'évaluations de fin de semestre et d'examens cantonaux ;
- la dernière semaine d'école est nécessaire aux corrections des dernières épreuves, aux obligations administratives, au rangement et aux activités particulières permettant aux élèves de vivre des moments plus conviviaux.

Toutes les demandes de congé exceptionnelles, pour de justes motifs, de plus d'une demi-journée, doivent être adressées à la direction des écoles par courrier postal ou par mail au minimum un mois à l'avance.

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (*voir encadré*). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.

Ce que dit la loi

SECTION 3 : DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

Art. 9 Fréquentation des cours

1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le Service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

Art. 10 Congés

1. Des congés individuels peuvent être accordés pour des motifs fondés :
 - a) par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
 - b) par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
 - c) par l'inspecteur, dès dix demi-journées de classe effective à une année scolaire ;
 - d) par le département au-delà d'une année scolaire.
2. **Les demandes écrites sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la direction des écoles.** Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.
3. Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
4. Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

Art. 11 Absences

1. En cas d'absence imprévue, les parents avertissent au plus tôt la direction selon les procédures définies par l'établissement. Un certificat médical peut être exigé par la direction d'école si l'absence due à la maladie ou à un accident est supérieure à trois jours. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
2. Les enseignants signalent au plus tôt à la direction d'école toute absence constatée dans leur cours.
3. Toute absence injustifiée est passible de sanction.

structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

L'UAPE Le Nend'Jardin de Nendaz compte trois structures d'accueil pour les élèves de la 1H à la 8H d'Aproz, Basse-Nendaz, Haute-Nendaz. Les élèves du CO sont accueillis à la cantine du CO qui est une structure indépendante.



Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- nathalie.baumgartner@nendaz.org
- 027 289 58 20
(ne pas appeler entre 12h et 14h)
- www.nendaz.org/uape



L'UAPE La Bricoline de Veysonnaz accueille les enfants scolarisés de 6h45 à 18h45 durant toute l'année scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- labricoline@netplus.ch
- 027 565 94 64
- <http://www.veysonnaz.org/vie-sociale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline>

plan de scolarité 2019-2020

par la commission scolaire

2019

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

AOÛT

	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
	1	8	15	22 29
	2	9	16	23 30
	3	10	17	24 31
	4	11	18	25

SEPTEMBRE

	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	

OCTOBRE

		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	

NOVEMBRE

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	

DÉCEMBRE

	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

 Jours fériés

Journées école

Demi-journées école

2020

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

JANVIER

		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	

FÉVRIER

		3	10	17	24
		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	

MARS

	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	

AVRIL

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	

MAI

		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31

JUIN

1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire : 167.5

horaires des transports scolaires

Primaires

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI		
HAUTE-NENDAZ	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑	
Télécabine	0758		1158		1300		1627		
Station	0800		1156		1302		1625		
Village	0805		1151		1308		1620		
SACLENTSE	3H-8H	1H-2H							
Bouillets	0800	0845		1205	1315			1645	
Bisse d'en bas	0805	0850		1200	1320			1640	
La Rinde	0807	0852		1158	1322			1638	
Biffurcation Siviez	0810	0855		1155	1325			1635	
H-N Village (école)	0815	0900		1150	1330			1620	
BASSE-NENDAZ / BAAR	3H-8H	1H-2H							
Sornard	0740	0825	1145		1255			1615	
La Poya	0745	0830	1140		1300			1610	
Basse-Nendaz (cour)	0755	0840	1130		1310			1600	
Condémines	0730	0815	1155		1250			1625	
Moralla	0740	0825	1145		1300			1615	
Fey	0745	0830	1150		1305			1620	
Basse-Nendaz (cour)	0755	0840	1130		1315			1600	
	5H-8H	3H-4H	1H-2H						
Baar	0740*	0820	0905	1150	1150	1255	1330	1615	1615
Brignon	0747	0813	0900	1140	1155	1300	1325	1620	1610
Bioleys	0735				1200	1245			
Beuson	0753	0810	0855	1135	1200	1305	1320	1625	1605
Basse-Nendaz	0805		0850	1130	1205	1310		1630	1600

*Arrêt postal devant le Bargeot

FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON ET DE COR)

Bieudron	0755	0840	1150		1310		1620	
Cor	0755		1150		1310		1620	
Aproz	0805	0850	1140		1320		1610	

Cycle d'orientation

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ	↓	↓	↑		↓	↓	↑	
Nendaz-Station		0720	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0727	1151			1334	1644	
Sornard		0729	1149			1338	1642	
Saclentse	0732		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0739	0739	1139		1321	1345	1632	
LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ								
Les Condémines		0730	1153		1310		1655	
Moudonne		0735	1144		1334		1638	
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630	
BAAR - BASSE-NENDAZ								
Baar		0736	1139		1330		1638	
Brignon		0741	1136		1335		1635	
Beuson		0745	1134		1338		1633	
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630	
COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ								
Bieudron		0710	1210		1305		1705	
Aproz		0722	1200		1320		1652	
Fey		0731	1138		1331		1638	
Basse-Nendaz		0740	1130		1340		1630	
Cor		0705	1210	MERCREDI	1305		1705	
Route de Cor			1158	MERCREDI			1650	
Aproz		0722	1200	MERCREDI	1322		1652	
VEYSONNAZ STATION - CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ								
Veysonnaz station		0725	1155		1310		1655	
Clèbes		0730	1150		1315		1650	
Veysonnaz		0735	1145		1320		1645	
Basse-Nendaz		0745	1135		1330		1635	

Les horaires peuvent varier de quelques minutes en fonction des conditions météorologiques et/ou de la circulation. De plus, les enfants devraient être à l'arrêt de bus deux minutes avant les horaires mentionnés.

orientation scolaire et professionnelle (OSP)

par Isabelle Dettwiler Lorétan, conseillère en orientation

Qui dit cycle d'orientation dit efforts fournis pour stimuler le processus d'orientation et de choix des élèves. Les professionnels œuvrant au cycle d'orientation (CO) de Nendaz consacrent une belle somme d'enthousiasme et d'énergie à cette tâche noble et nécessaire.

Durant l'année scolaire 2018-19, les jeunes ont bénéficié de différentes actions « orientantes » c'est-à-dire « qui créent des liens concrets avec la réalité professionnelle ». Parmi les démarches que l'OSP et le CO mettent en place régulièrement, on retrouve le cours d'éducation des choix et les passeports infos, ainsi que la journée des métiers mais aussi les stages, fortement encouragés et facilités. Il devient de plus en plus clair que ces moments d'expérience en immersion dans les entreprises devraient pouvoir être proposés dans un cadre spécifique aux élèves dès la 9^e CO car ces jeunes ont une maturité et une curiosité intéressante déjà à cet âge-là. Nous avons pu le constater lors de la « Journée des métiers » avec la présentation d'interviews par les élèves aux professionnels invités dans les classes.

Actions inédites pour les jeunes

Parmi les actions orientantes inédites au CO Nendaz, nous avons créé une « balade des métiers » dans les entreprises d'Aproz pour les 10 CO et dans celles de Haute-Nendaz pour les 11 CO (en tenant

compte, à la base, des souhaits des élèves). Le fruit de ces rencontres entre petits groupes de jeunes encadrés par les titulaires de classe et des professionnels sur leur terrain, a été une mutuelle satisfaction. Se connaître sur le territoire communal, telle est peut-être l'une des clés de ce cycle d'orientation.

De plus, pour préparer la transition entre fin de scolarité et engagement dans les filières suivantes, les 10 CO, qui seront en 11 CO à la rentrée, ont eu la chance de recevoir les conseils de responsables de ressources humaines de plusieurs grandes entreprises de la commune pour leurs propres CV et lettres.

Des professionnels engageants

Il s'agira, pour les jeunes, d'exploiter au mieux ces précieuses expériences rendues possibles par la disponibilité de professionnels qui souhaitent que nos jeunes se forment et comprennent le monde du travail qui les attend. Merci à eux.

Un énorme remerciement aussi aux enseignants du CO pour leur engage-

ment professionnel puissant lors de ces manifestations et tout au long de l'année. En tant qu'enseignant spécialisé, ancien titulaire de classe d'observation, qui termine sa carrière au CO, un merci spécial à Tony Fournier.

Il me faut encore rendre hommage ici à Claudy Bourban, directeur du CO, à l'occasion de son départ à la retraite. En effet, sans son appui avisé, toutes ces actions n'auraient pu voir le jour. En humaniste éclairé, fin connaisseur des aspects pédagogiques de l'orientation scolaire et professionnelle pour avoir donné lui-même le cours d'éducation des choix en son temps, Claudy Bourban est un homme qui a toujours cherché à ouvrir les horizons aux élèves en scolarité obligatoire. Dans le cadre de la permanence OSP, sa grande capacité à envisager les situations sous toutes leurs complexes facettes a fait de nos échanges des occasions de collaborations fructueuses. Mille merci Claudy et bonne suite.



Choix des élèves libérés de la scolarité à notre connaissance

Parmi les 44 élèves en fin de scolarité obligatoire, 3 ont décidé de poursuivre leur scolarité sur place et 1 au CO à Sion, 5 ont opté pour une solution intermédiaire pratique (préapprentissage, stage long ou SEMO).

6 élèves sont inscrits dans les Filières Scolaires Post-obligatoires suivantes :

- 3 élèves : Ecole de culture générale (ECG) *options Santé, Art*
- 3 élèves : Ecole pré-professionnelle (EPP) *bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude*

9 élèves choisissent une formation en école de métier (*semestres en école, semestres en stages longs*)

- 3 élèves : Ecole de commerce (EC),
- 1 élève : Informaticien, Ecole des métiers (EMVs- EPTM *école professionnelle technique et des métiers*)
- 1 élève : Graphiste, Ecole de design et Haute école d'art du Valais (édhéa ancienne ECAV)
- 3 élèves : Ecole professionnelle artisanat et service communautaire (EPASC)

20 élèves préfèrent un Apprentissage dual (*principalement chez un patron, AFP en 2 ans ; CFC 3 ou 4 ans*)

- | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| • 1 : Agent d'exploitation | • 1 : Dessinatrice architecture | • 2 : Menuisier |
| • 3 : Assistantes en pharmacie | • 2 : Horticulteur paysagiste | • 1 : Opérateur de machines automatisées |
| • 1 : Assistant-e socio-éducative | • 1 : Ferblantier | • 3 : Polymécanicien |
| • 1 : Boucher | • 1 : Laborantin en chimie | |
| • 2 : Charpentier | • 1 : Maçon | |

Bon vent à chacun-e dans leur carrière respective.

www.vs.ch/orientation / www.orientation.ch

l'important rôle du médiateur scolaire

Connaissez-vous les missions du médiateur scolaire ? Présentation de cette fonction primordiale tenue par Vincent Bollin au cycle d'orientation de Basse-Nendaz.

De manière générale, le médiateur scolaire promeut un climat favorable aux apprentissages scolaires et sociaux. Il organise et coordonne différentes actions de prévention et de promotion de la santé (voir *Nendaz Panorama d'août 2018*). Mais, surtout, il offre aux élèves un espace d'écoute pour les aider à surmonter leurs difficultés quotidiennes quelles que soient leur importance et leur nature.

Des demandes très diverses

En moyenne, Vincent Bollin reçoit environ 40 demandes de rendez-vous de la part d'élèves du cycle d'orientation chaque année. Les problématiques évoquées sont très variées. Il y a les mal-être liés à la période de l'adolescence : conflits avec les parents, manque d'estime de soi, anxiété, crise existentielle, etc. On lui parle aussi de problèmes relatifs directement à l'école : perte de motivation, trouble de la concentration, conflits avec un enseignant, chute des résultats scolaires, difficultés d'apprentissage, etc. Et enfin, parfois, il est confronté à des situations très délicates : maltraitances, abus sexuels, idées suicidaires, dépendances, etc.

Premier contact

Le médiateur scolaire rencontre les élèves sur rendez-vous. Les demandes peuvent être adressées soit avec un mot dans une boîte aux lettres prévue à cet effet, soit par email, soit enfin, et c'est de loin l'alternative choisie majoritairement, oralement au détour d'un couloir ou dans sa salle de cours. A chaque rentrée, il se présente dans les classes de première année et y laisse une affiche qui explique son rôle et les moyens de le contacter.

Ce qu'il peut apporter

Le médiateur scolaire offre une écoute bienveillante, attentive, neutre et sans jugement. Il aide l'adolescent à formuler sa problématique, à clarifier ses attentes, à identifier les ressources qu'il pourrait activer, à éventuellement se fixer des objectifs à réaliser avant leur prochaine rencontre et lui donne quelques pistes de réflexion.

Pas un thérapeute

Toujours interne à l'établissement et enseignant lui-même, il connaît parfaitement les défis du monde scolaire tant pour ses collègues que pour les élèves et les parents. Mais il ne tient pas le rôle

d'un psychologue. Il est là aussi pour orienter assez rapidement, lorsque nécessaire, le jeune vers tel ou tel spécialiste, instance ou service. Alors que d'autres fois, un simple moment de dialogue apaise l'élève et lui permet de trouver des solutions de lui-même.

Confidentialité

Sans l'assurance d'une discrétion absolue, difficile d'avoir la confiance d'un jeune. C'est pourquoi le médiateur scolaire garantit la confidentialité. Son souci premier : que l'élève se sente accueilli et écouté. Bien souvent, il l'interroge cependant sur la raison qui l'empêche d'en parler à son entourage ; une discussion qui permet parfois ensuite à l'adolescent de s'ouvrir à ses parents ou à d'autres personnes proches de lui.

Le médiateur scolaire déroge cependant à cette règle de la confidentialité dans certains cas critiques. Il est en effet tenu au devoir de signalement comme tous les autres enseignants d'ailleurs, en cas de délits, notamment ceux poursuivis d'office (maltraitances, abus sexuels, etc.) ainsi qu'en cas d'atteinte à l'intégrité physique (idées suicidaires, mise en danger de sa santé, etc.). ■

création d'une association de parents d'élèves

En mai dernier, l'Association des parents d'élèves de Nendaz et de Veysonnaz (APENV) a vu le jour. Intéressé à y adhérer ? Retrouvez toutes les informations utiles ci-dessous.

Tout a commencé le 20 février dernier : les commissions scolaires et la direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz avaient organisé une séance d'information avec pour intervenant la Fédération romande des associations de parents d'élèves du Valais (FRAPEV).

Suite à cette soirée, dix personnes se sont montrées convaincues et motivées à créer une telle organisation sur un plan local. Elles forment aujourd'hui le comité de l'association de Nendaz et Veysonnaz qui est officiellement née le 9 mai : ce jour-là, l'assemblée constitutive a approuvé la composition du comité et a adopté les statuts.

Buts de l'association

L'APENV a pour objectif de susciter et entretenir un dialogue constructif entre les parents d'élèves et le corps enseignant, d'apporter une contribution active à la gestion de notre école en collaborant avec la commission scolaire, la direction et les enseignants pour organiser des événements en lien avec le cadre scolaire et de favoriser la participation des parents à la vie scolaire et parascolaire de leurs enfants en organisant des cours, des conférences, des débats et autres.

Devenir membre

Peut devenir membre tout parent d'un ou plusieurs enfants scolarisé(s) et

âgé(s) entre 4 et 15 ans. La cotisation est de 30 francs par année et par famille (indépendamment du nombre d'enfants vivant dans le foyer). L'argent ainsi récolté sera utilisé pour la mise sur pied d'activités.

Etre membre permet d'être informé à coup sûr des actions de l'association et d'y amener ses propres idées. Le comité fera appel à l'occasion aux membres pour donner un coup de main lors de la mise sur pied de tel ou tel projet.

Intéressé à adhérer à l'APENV ? Il suffit d'écrire un email à apenv@outlook.com. ■

application du principe de gratuité de l'école

Un arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, qui précise l'interprétation de la gratuité de l'enseignement durant la scolarité obligatoire, a poussé les cantons et les communes à revoir leur pratique. Explication sur la manière dont sera appliqué ce principe à Nendaz dès la rentrée 2019-2020.

Le Département cantonal de l'Economie et de la Formation a établi un coût moyen forfaitaire minimal par élève de 300 francs par année pour tous les degrés de la 1H à la 11CO. Ce montant comprend 60 francs pour les fournitures scolaires, 120 francs pour le matériel de classe et 120 francs pour les activités culturelles et sportives en lien avec la Plan d'Etudes Romand. Le Canton subventionnera les communes à hauteur de 90 francs par année et par élève de la 1H à la 11CO. La Commune de Nendaz prendra à sa charge la différence entre les coûts effectifs et la subvention cantonale concernant le financement des moyens nécessaires servant directement le but de l'enseignement de base.

Ce qui change

Le matériel décrit ci-dessous et nécessaire aux apprentissages scolaires sera pris en charge par la Commune de Nendaz*, pour un coût estimé à 100'000 francs par année, et directement fourni par l'école :

- Moyens d'enseignement divers
- Bâtons et tubes de colle
- Boîtes de crayons de couleurs
- Boîtes de feutres
- Cahiers divers
- Feuilles diverses
- Doublures pour cahiers
- Chemises plastiques
- Calculatrice
- Peinture et pinceaux
- Dossiers rapides

- Séparations pour classeur
- Sous-mains
- Classeurs

* En cas de perte ou de détérioration volontaire, ce matériel sera remplacé par les parents.

De plus, la Commune de Nendaz prendra dorénavant à sa charge :

- L'intégralité des subventions AC&M à l'école primaire, pour un coût estimé à 25 000 francs par année soit un montant de 40 francs par élève de 1H à 6H et un montant de 50 francs par élève de 7H et 8H.
- L'intégralité des frais d'écolage du Cycle d'orientation habituellement encaissés auprès des parents, pour un coût estimé à 35'000 francs par année soit un montant de 210 francs par élève et par année.
- La participation à la promenade d'école pour un coût estimé à 20 000 francs par année soit un montant de 30 francs par élève et par année. Si d'aventure la promenade d'école devait dépasser ce montant, libre à chaque enseignant de faire preuve de créativité (vente de gâteaux, de bricolage, lavage de voiture...) afin de rassembler le financement qui manque.
- L'intégralité du financement des activités culturelles et sportives pour un coût estimé à 80 000 francs à l'exception des frais de matériel (skis, patins ou autres).
- La totalité du financement du camp

du cycle d'orientation à l'exception des frais de repas (16 francs par jour et par enfant).

Ce qui ne change pas

Comme par le passé, il sera demandé aux parents de fournir à leurs enfants tout ou une partie du matériel cité ci-dessous (en fonction du degré de scolarisation et de la liste donnée par son enseignant) :

- Sac d'école
- Trousse
- Doublures pour les livres
- Etiquettes pour les livres et cahiers
- Tablier pour les AC&M
- Sac pour les affaires d'éducation physique
- Vêtements pour l'éducation physique
- Chaussures avec des semelles claires pour l'éducation physique
- Pantoufles d'intérieur
- Crayon à papier
- Crayon bicolore
- Stylo Frixion + recharges
- Plume réservoir+cartouches+effaceur
- Stylo à bille
- Stylo 4 couleurs
- Gomme
- Stabilo
- Règle de 30 cm
- Taille-crayon
- Ciseaux
- Equerre
- Rapporteur
- Compas
- Cartable pour le transport des fiches à domicile

l'aide à la famille versée automatiquement

La Commune de Nendaz octroie, une fois par année, à chaque famille habitant sur son territoire, 350 francs par enfant de moins de 18 ans. En 2018, c'est donc près de 344 000 francs qui ont été redistribués aux ménages avec enfants dans le cadre de cette mesure de politique familiale portée par l'Exécutif.

Aucune démarche n'est nécessaire pour se voir attribuer cette aide. Ceux qui l'ont déjà touchée en 2018 la recevront dans le courant des mois d'octobre et de novembre 2019. Pas besoin de remplir un quelconque formulaire : votre dossier est mis à jour automatiquement ; si vous avez vécu

la naissance d'un nouvel enfant avant le 31 juillet 2019, il sera d'office pris en compte. Une lettre sera envoyée aux nouveaux arrivants pour qu'ils fournissent leurs coordonnées bancaires en vue du versement. En 2019, 608 ménages bénéficient de cette aide. La commune compte 1056 mineurs.

Nouvelles coordonnées bancaires

Si cette aide est versée chaque année de manière automatique, nous vous serions tout de même reconnaissants de nous avvertir si vous avez changé récemment de coordonnées bancaires.

fleur de terre...

par Jérôme Fournier, pour l'école de Veysonnaz

Sous ce nom poétique inventé par un groupe d'élèves se cache le jardin de l'école de Veysonnaz.

Initié par les enseignants au printemps 2018, ce projet permet d'atteindre des buts variés : travail au grand air, observation directe de la nature au niveau végétal (étapes de la

graine au fruit ou légume) et animal (hôtel à insectes, habitat...), interdisciplinarité (travaux en ACM, liens avec d'autres branches...), collaboration et j'en passe.

Les enfants éprouvent beaucoup de plaisir en observant le résultat concret de leur investissement. A l'automne 2018, par exemple, nous avons récolté, cuisiné et partagé une succulente soupe aux légumes. Un loto victuailles a permis de redistribuer à chacun le fruit de notre travail.

Nous avons également suivi ce printemps un cours de permaculture afin de parfaire nos connaissances et les transmettre aux élèves.

Une magnifique table ainsi qu'un voile d'ombrage ont été installés récemment offrant un confort supplémentaire.

Si vous passez par là, ne vous gênez pas pour jeter un coup d'œil.

Encore un petit mot pour remercier la paroisse de nous avoir mis à disposition le terrain ainsi qu'à la Commune de Veysonnaz pour les infrastructures.



Les élèves de Veysonnaz vous présentent «Fleur de terre», un jardin qu'ils s'appliquent à faire vivre tous ensemble avec leurs enseignants. © Droits réservés

recherche apprenti(e) méritant(e)

Chaque année, un prix est décerné par la Commune de Nendaz à un(e) apprenti(e) particulièrement méritant(e). Les entreprises ont jusqu'au 30 septembre pour annoncer un candidat.

Qu'est-ce qu'être méritant ?

Il y a plusieurs manières de l'être pour un(e) apprenti(e), soit :

- en démontrant une remarquable motivation, collaboration, autonomie, initiative, etc. ;
- en fournissant un effort très important compte tenu de ses ressources ;
- en contribuant significativement à une création (invention, amélioration, œuvre, etc.) ;
- en obtenant d'excellents résultats (examens, concours, distinctions) ;
- en soutenant significativement un ou

plusieurs collègues apprentis en difficulté.

Qui peut déposer un dossier ?

Toute entreprise prenant en charge des apprentis sur le territoire de la Commune de Nendaz ainsi que toutes les entreprises extérieures qui forment des jeunes domiciliés à Nendaz peuvent annoncer une candidature. Elle se fait sous la forme d'un bref argumentaire du maître d'apprentissage, de l'employeur ou de l'apprenti(e). Seul impératif : l'envoyer

avant le 30 septembre 2019 à Administration communale de Nendaz, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz. La commission «Affaires sociales et jeunesse» sélectionne ensuite un lauréat et soumet sa proposition au Conseil communal pour approbation. Le prix de l'apprenti méritant est remis en fin d'année.

Plus d'informations sur www.nendaz.org/apprentimeritant.

bourses d'études : attention au délai !

par Valérie Guanella-Blecich

Des bourses d'études et des prêts d'honneur sont accordés par le Canton et, en complément, par la Fondation Pestalozzi, aux jeunes dont les parents n'ont pas les moyens de financer leur formation. Voici les conditions à remplir et les démarches à effectuer.

Au niveau cantonal

L'Etat du Valais alloue des allocations, sous forme de bourses ou de prêts d'honneur, pour les frais de formation et d'entretien occasionnés par la préparation à la formation, à la formation elle-même et au perfectionnement. Une aide peut également être accordée pour des recyclages professionnels. Le financement d'une formation incombe en premier lieu aux parents, subsidiairement aux autres responsables légaux et au requérant. Dans la mesure où les possibilités financières des personnes précitées sont insuffisantes, une demande de bourse est conseillée.

Les documents y relatifs peuvent être téléchargés sur le site Internet du Canton du Valais : <https://www.vs.ch/web/saajf/demande-de-bourses-et-prets-d-etudes>.

Les personnes qui auraient besoin d'un appui pour remplir ces documents peuvent contacter le Centre médico-social du Vallon de la Printse au 027 289 57 14.

Délai pour la présentation des demandes :

- Jusqu'au 30 novembre pour les per-

sonnes commençant leur formation en automne ;

- Jusqu'au 31 mars pour les personnes commençant leur formation au printemps.

Complément de bourses par la Fondation Pestalozzi

La fondation Pestalozzi vient en aide aux jeunes âgés de moins de 35 ans qui habitent les régions montagneuses ou reculées en Suisse. Elle apporte un soutien financier sous forme de bourse ou de prêt sans intérêt. Si une demande de bourse cantonale a été faite, la bourse Pestalozzi peut être demandée en complément.

Une bourse Pestalozzi est en général accordée pour les formations de base à la fin de la scolarité obligatoire, au degré secondaire II (gymnases, écoles de culture générale, 10^e année d'école, préparation à la maturité professionnelle), pour les formations initiales (premier cursus de formation professionnelle) et pour les formations de master du troisième cycle d'études.

La fondation Pestalozzi cofinance les formations qui sont reconnues par la Confédération. La formation doit être à plein temps, d'une durée d'un an mini-

mum, réalisée dans le cadre d'une institution publique d'enseignement ou d'un apprentissage commercial.

Les formations effectuées en cours d'emploi, les années d'échange à l'étranger, les cours à distance et les cours de préparation aux examens ne sont pas financés par la Fondation Pestalozzi.

Des prêts peuvent être accordés pour des perfectionnements basés sur une formation initiale comme la préparation à des maîtrises ou examens professionnels, des cursus visant des écoles supérieures. Dans ce cas de figure, un contrat, qui contient les conditions d'octroi et du remboursement du prêt ainsi que sa durée, est établi.

Si vous souhaitez faire une demande de bourse Pestalozzi ou tout simplement vous informer davantage, prenez contact avec Valérie Guanella, assistante sociale auprès du Centre médico-social du Vallon de la Printse au 027 289 57 14 ou à valerie.guanella-blecich@cmsr-shc.ch.

Prochain délai pour la présentation des demandes : 9 octobre 2019. ■

un nouveau formulaire de contact sur le site communal

Une question à poser à un des services de la Commune de Nendaz ? Utilisez désormais le formulaire de contact en ligne. C'est simple et c'est direct !

Vous trouverez ce formulaire de contact sur www.nendaz.org/contact. Il vous permet de sélectionner le service communal auquel s'adresse votre requête : cette dernière arrivera donc directement aux employés communaux les plus à même d'y répondre.

Vous pouvez y ajouter une pièce jointe, ce qui permet donc l'envoi de documents et d'images de tous types.

Une plateforme de suivi des demandes a également été créée en parallèle de ce

formulaire pour plus d'efficacité et une meilleure communication interne. ■

Réservation de salles

Nous vous recommandons d'effectuer désormais vos réservations de salle via ce formulaire. Il n'est plus possible de les réserver directement en ligne. Par contre, vous pouvez toujours vérifier la disponibilité des différentes salles sur reservation.nendaz.org.

apprendre la langue est le début de toute intégration

par Nathalie Zanardini

Des cours de français pour les adultes ont lieu à Vétroz, Ardon, Conthey et Nendaz toute l'année.

Les élèves, qui doivent habiter sur l'une des 5 communes, peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1 h 30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre

ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 100 francs.

Vous êtes intéressé(e)s par les cours de français? Vous pouvez encore vous inscrire pour l'année scolaire 2019-2020. Et si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé par ces cours, n'hésitez pas à en parler autour de vous.



Cérémonie de remise des attestations à la fin des cours de l'année 2018-19.

© Droits réservés

Pour s'inscrire

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet des communes participantes : www.nendaz.org/cours-francais ;
- ou contactez M^{me} Nathalie Zanardini par téléphone au 027 345 37 85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch.

Bravo aux personnes suivantes qui habitent la commune de Nendaz et qui ont reçu l'attestation cette année :

- Madame Saida Roxana Arriola Burri
- Madame Iuliana-Anelis Florica Firi
- Madame Mara Solare
- Madame Elena Praz
- Madame Jovana Djokic
- Madame Masako Kataoka
- Monsieur Angelo Masala
- Monsieur Michele Cuccu
- Monsieur Paul Weber

ces Nendards qui s'illustrent: Stéphanie Glassey Schwitter

A 30 ans, Stéphanie Glassey Schwitter publie son premier roman, « Confidences assassines ». Elle a choisi Nendaz qui l'a vu grandir comme théâtre du mystérieux meurtre d'une vieille dame.



Stéphanie Glassey Schwitter lors du vernissage de son livre. © Droits réservés

Une enfance à Nendaz, une adolescence à Sion, puis l'envie de prendre son envol ailleurs. Stéphanie Glassey Schwitter suit alors des études en lettres à l'université de Fribourg. Elle se croit alors citadine et ne pense revenir dans la vallée du Rhône que pour les week-ends et les vacances. Bilan à la trentaine passée : à peine son master en

poche, le Valais l'a rappelée à lui. Elle y exerce aujourd'hui comme thérapeute indépendante en hypnose dynamique tout en poursuivant son rêve d'écrivaine.

Pourquoi ce retour aux sources que vous n'aviez pourtant pas du tout prévu à la base ?

Alors que petite, j'étais plutôt sportive, complètement amoureuse de la nature et souvent en forêt, j'ai perdu à l'adolescence, pendant un temps, l'attrait pour les balades et la montagne. Contrairement à beaucoup d'étudiants valaisans, je n'ai pas multiplié les allers-retours. Et puis, peu à peu, le lien avec la nature est redevenu important pour moi. Je me suis mise au ski de randonnée, à la marche, etc. Alors qu'avant je ne revenais que pour les gens que j'aime, je suis finalement (re)tombée amoureuse du Valais qui m'offre un si joli cadre pour toutes ces activités.

Vous rêviez petite de devenir écrivaine, comme d'autres rêvent de devenir astronaute ou chanteur. Comment saute-t-on le pas ?

C'est le fruit d'une vraie décision ! Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, je me suis donné une année pour écrire un livre. Dans ma tête, c'était tout de suite ou à l'âge de la retraite.

Avez-vous été plutôt du genre disciplinée à vous asseoir devant votre ordinateur chaque jour ou du genre à attendre l'inspiration avant de rédiger de manière frénétique ?

L'inspiration se trouve souvent à la croisée de chemins surprenants ou dans une scène entre deux inconnus à laquelle j'assiste par hasard, j'attrape toutes les idées, je les note et puis, à un moment, les personnages prennent de la vie, et là, il faut que j'écrive. Mais je ne crois pas à l'inspiration qui me tombe

dessus ou, en tout cas, je ne fonctionne pas ainsi. Si je ne me laisse pas de l'espace pour créer, les idées n'arrivent pas seules dans la matière. Je dois me mettre « au travail ». J'ai demandé à ma maman et ma tante, lectrices chevronnées et passionnées des humains en général, de m'aider à créer des personnages et ensuite, j'ai écrit. Je venais d'achever mon mémoire et j'ai donc poursuivi sur un rythme académique, passant bien des journées à la médiathèque de Sion pour écrire.

Confidences assassines

Basse-Nendaz, petit village suisse de montagne : à la veille de Noël, Juliette l'épicière est assassinée.

Aline, une jeune femme trouble, est la dernière personne à l'avoir approchée ; étrangement, elle se dénonce puis se suicide par le feu.

Est-elle vraiment l'ange de la mort qu'elle prétend être ? Qui protège-t-elle ? Bouleversée, Jane, sa collègue de travail, ne peut croire à sa culpabilité et entreprend une minutieuse contre-enquête avec l'aide de son amie Charlotte et de Léon, leur ancien professeur, amateur de vin et de poésie. Leurs recherches les conduisent, dans ces lieux de montagne limpides et parfois impitoyables, de rumeurs en secrets, d'une vente de terrain houleuse à des confidences dangereuses, mais ne leur apportent pas les réponses escomptées. Celles-ci se trouvent peut-être plutôt dans le passé et la vie de la mystérieuse Adèle, dont l'existence incandescente est contée au fil du texte. Cette femme, née au début du XX^e siècle, exclue d'une société qui ne pardonne pas la différence, n'aura d'autre but que de prendre une revanche sur sa destinée et ceux qui l'ont autrefois bannie.

L'enquête contemporaine alterne avec le récit de la vie d'Adèle qui se trace en filigrane jusqu'au dénouement de l'intrigue.



Si vous avez toujours écrit de courts textes, vous n'aviez jusqu'ici jamais tenté l'aventure du roman. Vous êtes-vous renseignée sur les étapes à suivre ? Avez-vous cherché des conseils ?

Et bien non, je me suis même dit qu'il ne fallait surtout pas que je le fasse. Je craignais les blocages. C'est vrai, j'ai toujours écrit, sauf cependant à une période de ma vie, soit durant mes études en lettres. Je n'y parvenais plus. De découvrir à longueur de journées les œuvres de grands auteurs me donnait l'impression qu'il ne servait à rien d'essayer. L'approche analytique des textes freinait ma créativité. Du coup, j'ai adopté la stratégie « ne pas se poser de questions et juste se lancer ». Bien sûr, la conséquence est qu'il a fallu ensuite un bon mois de relecture et de corrections.

Aviez-vous alors déjà une histoire en tête ?

Non, je savais tout juste qu'il s'agirait d'un roman avec une intrigue policière et donc un meurtre. J'avais des personnages et des intrigues secondaires à l'esprit.

Parce que vous êtes-vous vous-mêmes friande de ce type de roman ?

Oui mais pas essentiellement. Je suis en fait une grande curieuse de l'autre. Je regarde les gens et leur invente des vies. Mon livre idéal serait une suite de portraits. Je crains cependant que tout le monde n'ait pas la même curiosité. Donc j'ai créé une intrigue pour mettre en scène de manière plus captivante tous ces personnages que j'imaginai.

Vous saviez quand même qui était le coupable avant de commencer ?

Non pas du tout. Tout comme je n'avais pas prévu ces flashbacks récurrents au XX^e siècle avec la vie d'Adèle. C'est à la fin que je me suis rendue compte de la place qu'avait pris Adèle ; ce personnage était si fort, si beau et si captivant, qu'il s'est comme imposé. Pour moi, les personnages existent et me guident dans ma narration. J'avais imaginé certains d'entre eux comme de parfaits méchants et ils se sont montrés au fil du temps touchants alors qu'un autre avait, à la base dans ma tête, une personnalité contrastée mais, pour finir, sans que je m'en rende compte, s'est révélé être un

véritable gougeât. J'ai modifié l'histoire en fonction de l'évolution de mes personnages et non l'inverse !

Pourquoi situer l'intrigue à Nendaz ?

Je suis persuadée que nous sommes façonnés par les lieux où nous avons vécu, qu'ils déterminent en partie notre manière de penser. Et puis, je trouve passionnant d'écrire des lieux qui n'ont pas encore été recouverts de « trop de mots ». En tant que lectrice, j'ai beaucoup de plaisir à reconnaître les endroits décrits dans un livre ; un plaisir que j'ai voulu partager avec les Valaisans.

Combien de temps avez-vous pris pour écrire « Confidences assassines » qui compte 661 pages ?

Environ une année et demie. Mais il s'est ensuite passé trois ans avant sa publication. Je ne savais pas comment m'y prendre. Comme mon ouvrage est volumineux, l'imprimer me coûtait cher. Du coup, je n'en ai imprimé que quelques exemplaires que j'ai expédiés à de grandes maisons d'édition françaises. Je m'attendais à ce que, en cas de refus, on me les retourne rapidement pour que je puisse ensuite les transférer ailleurs. En fait, je les ai reçus en retour près d'une année plus tard. Durant tout ce laps de temps, j'étais tellement déçue que j'ai pensé « ce n'est pas pour moi peut-être » et j'ai laissé de côté ce projet. Mais je ne pouvais pas abandonner, surtout le récit d'Adèle. Alors je les ai envoyés en Suisse et cela a été rapide avec la maison d'édition « Plaisir de lire ». Avec le recul, tout est pour le mieux. En France, il est très difficile d'obtenir de la visibilité. Ici, je suis très bien représentée par ma maison d'édition qui me soutient.

Est-ce que vous avez l'envie de vous lancer dans un second roman ?

Oui, d'ailleurs j'ai déjà commencé. Je pense que chacun a des compétences et des talents naturels à mettre au service du plus grand nombre. Si mon premier livre n'avait suscité aucun intérêt, je me serais arrêtée là et consacrée à mon métier de thérapeute dans lequel je me sens utile. Le fait d'avoir été éditée puis, surtout, de recevoir des retours positifs, m'apporte un sentiment de légitimité pour continuer d'y consacrer du temps. ■

le président de Nendaz devient président de SEIC SA

Francis Dumas a pris la présidence du Conseil d'administration de la société SEIC SA, succédant ainsi à Jérôme Borgeat.

Après vingt-sept ans de bons et loyaux services, Jérôme Borgeat quitte le Conseil d'administration de SEIC SA. Il le présidait depuis 1992, c'est-à-dire depuis la création de la société, dont il a accompagné la mue.

Francis Dumas lui succède, après sa nomination par l'assemblée générale réunie le 5 juin dernier. Président de la Commune de Nendaz, plus grande commune actionnaire de SEIC SA, il a été élu pour quatre ans et est, par ailleurs, membre du Comité de direction de l'entreprise.

Retour historique

Tout commence en 1985. Les Forces motrices valaisannes (FMV), propriétaires du réseau de quatorze communes, décident de le céder. Jérôme Borgeat, alors président de Vernayaz, sent l'opportunité à ne pas manquer. Il contacte quelques présidents et, ensemble, ils décident d'acquérir le réseau desservant leurs communes. Après six ans de négociations avec les FMV, l'affaire est entendue et la société SEIC SA, créée. Elle réunit les communes de Nendaz, la plus grande, Iséables, Riddes, Saxon, Leytron, Chamoson, Saillon, Finhaut, Trient,



Jérôme Borgeat et Francis Dumas. © Thomas Masotti

Salvan, Dorénav, Evionnaz et Vernayaz. Jérôme Borgeat, président du groupe de travail, prend alors tout naturellement la présidence de la société.

Depuis, SEIC SA a notamment vécu la création de netplus (2000), le rachat de Télédés (2002), la prise de participation dans les sociétés éoliennes RhônEole et ValEole (2005), l'arrivée d'Ardon, de Massongex et Vérossaz dans la société (2008), la création de Groupelec (2012),

devenue depuis INERA, l'entrée dans l'actionnariat des Forces motrices de Fully (2015), et bien d'autres moments-clés.

En quatre décennies, l'entreprise est passée d'une « simple » fournisseuse d'électricité à une société prestataire de services au sens large, forte désormais de près de 160 collaborateurs.

histoires pour les jeunes enfants et leurs parents

Les ateliers d'histoires pour enfants en âge préscolaire (0-5 ans) et leurs parents reprendront dès septembre.

Ces animations gratuites et sans inscription sont ouvertes à l'ensemble des enfants de la commune, accompagnés d'un adulte. On y lit des histoires, on se familiarise avec les livres et on y rencontre des copains.

Les dates

Les petits lecteurs / Histoires d'éveil à la lecture, les premiers lundis du mois à la bibliothèque de la Biolette à Basse-Nendaz, de 9 h 30 à 10 h 30, soit les :

- 2 septembre
- 3 février
- 7 octobre

- 2 mars
- 4 novembre
- 6 avril
- 2 décembre
- 4 mai
- 6 janvier
- 8 juin

A noter que d'autres dates suivront avec les ateliers « Les petits lecteurs explorent le monde / Histoires d'ici et d'ailleurs » organisés à Haute-Nendaz et à Aproz. Tenez-vous informé sur www.nendaz.org/petitslecteurs.





NENDAZBOUGE

service d'aide et de soins à domicile : réorganisation interne

Le service d'aide et de soins à domicile du centre médico-social (CMS) du Vallon de la Printse compte une trentaine de collaborateurs, pour environ 15'000 visites à domicile par année. Pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses et complexes et pour se conformer aux exigences légales en matière d'évaluation et de suivi, elles aussi toujours plus importantes, ce service se restructure et se développe progressivement.

Courant 2018, son chef de service, Pierre-Alain Fournier, a établi un calendrier de projet, avec des objectifs et des actions à mettre en œuvre. Il l'a présenté à tous les collaborateurs du CMS, ainsi qu'au Comité de l'Association du CMS, en août dernier. La réorganisation qui en a résulté s'est faite en profondeur, à différents niveaux. Lister tous les résultats obtenus et les changements introduits serait très fastidieux mais en voici un aperçu non exhaustif.

Restructuration

Le service a donc été restructuré avec notamment la refonte de l'organigramme et du cahier des charges de certains collaborateurs, la création de différentes procédures et directives de

travail, des dispositions pour les situations de crise et des limites d'intervention.

Travail en équipe

Le service d'aide et de soins à domicile a été sectorisé en deux zones géographiques et le personnel a été réparti en deux équipes interdisciplinaires. Ces dernières regroupent chacune tous les différents corps de métiers (infirmières de santé publique, assistantes en soins et santé communautaire, aides familiales, auxiliaires de vie, auxiliaires de ménage).

Communication interne

Travailler en équipe implique une bonne communication et coordination interne. Une véritable réflexion a été menée sur la fréquence et le mode de conduite des réunions de travail, afin d'optimiser leur fréquence, d'alléger leur durée et de les rendre efficaces. Elles font l'objet d'un planning annuel. Un colloque de prise du travail le matin à 7 h 30 a ainsi été systématisé pour favoriser la circulation de l'information. Dans cette même idée, de nouveaux supports ont été mis en place (cahier de communication pour les référentes infirmières, cahier de transmission journalier, etc.).

Pour gérer des équipes grandissantes et conduire des projets toujours plus nombreux, un team d'encadrement a

été consolidé, avec des séances hebdomadaires entre les différentes chefes d'équipes, la coordinatrice de l'aide pratique et le chef de service.

Des réunions interdisciplinaires pour analyser les situations critiques, pour fédérer les équipes et permettre la participation de tous les collaborateurs, sont planifiées, elles, une fois par mois.

De nouveaux outils

L'amélioration des processus est aussi passée par la mise en œuvre de nouveaux outils techniques. Pour établir le mandat médical et évaluer les soins requis, le logiciel RAI-Domicile a ainsi été implémenté. Déjà utilisé systématiquement dans tous les cantons suisses à l'exception du Valais, cet instrument facilite l'évaluation globale et standardisée des besoins des clients, l'établissement d'une prise en charge individualisée, le suivi des indicateurs de qualité et la planification des ressources nécessaires.

Autre nouveauté technique : la mise en œuvre d'un stylo électronique, digital pen, avec reconnaissance numérique d'écriture, pour une traçabilité et une accessibilité informatique à toutes les écritures. Enfin, la planification des prestations a été standardisée et informatisée, avec l'utilisation du programme informatique ID Osiplan.

Projet de régionalisation

Au niveau des cinq CMS de la région de Sion, sur demande du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, un projet de régionalisation est en cours pour créer une seule entité juridique, ce qui implique un besoin de spécialisation et une augmentation des exigences. Les collaborateurs sont d'ores et déjà sollicités pour participer à des formations régionales ainsi qu'à des groupes de travail en vue d'harmoniser les processus de travail.

maison de la santé : le 1^{er} étage prend vie

En ce début de mois de juin, après le rez avec son cabinet médical, c'est au tour du 1^{er} niveau de la Maison de la santé à Haute-Nendaz d'accueillir ses occupants, à savoir une partie du Centre médico-social (CMS) et une société de physiothérapie.

Le 3 décembre dernier, la Maison de la santé recevait ses premiers patients avec l'ouverture du Centre médical de Nendaz au rez. Depuis, trois médecins (D^{re} Stéphanie Darioly-Bornet, D^r Jean-Olivier Praz et D^r Laurent Praz) y officient.

La Société physiothérapie le Square Sàrl (par M. Charles Venetz et M^{me} Christella Monnet) s'y est installée à son tour le 3 juin, pour leur part à l'étage.

Elle a très vite été rejointe, le 12 juin, par tout un pan du Centre médico-social, à savoir le service d'aide et de soins à domicile, ainsi que la consultation parents-enfants. A noter leurs contacts :

- Permanence administrative du lundi au vendredi de 8h à 11h : 027 289 57 15
- Permanence infirmière du lundi au vendredi de 13h30 à 16h : 027 289 57 16
- Email : 8004-cmsispl@cmsr-shc.ch
- Adresse : route des Ecluses 32, 1997 Haute-Nendaz
- Consultation parents-enfants, les mardis et vendredis après-midi, sur rendez-vous

Et les autres secteurs du service social ?

Le secteur administratif du service social (direction et secrétariat) reste au rez du Foyer Ma Vallée, route de Nendaz 365, à Basse-Nendaz. Le service d'assistance sociale et l'agence AVS, qui actuellement se trouvent

dans ces mêmes bureaux, déménageront prochainement dans les locaux laissés vacants par le service d'aide et de soins à domicile à la route de Nendaz 407 à Basse-Nendaz.



nendaz sport se crée un nouveau logo

En seize ans d'existence, ce réseau sportif a su évoluer avec son temps. Aujourd'hui, il choisit de changer de logo et de réduire au maximum ses impressions papier.

Trimestre après trimestre, Nendaz Sport propose des dizaines de cours aux enfants, adolescents et adultes de la Commune de Nendaz. De nouvelles disciplines intègrent régulièrement son catalogue d'activités, des plus traditionnelles aux plus originales voire même émergentes.

Si Nendaz Sport renouvelle fréquemment ses programmes, c'est au tour de son logo à avoir droit à un coup de jeune. Du bleu, du mouvement, le slogan « agitateur sportif », les éléments principaux

et le message véhiculé restent les mêmes. S'y ajoute la montagne, si inhérente à notre identité et avec laquelle nous sommes bien souvent en lien lors de nos moments sportifs.



Dans un souci de diminuer son empreinte écologique, Nendaz Sport a décidé de ne plus envoyer ses programmes en tous-ménages par courrier. Les nouvelles voies de communication sont désormais favorisées telles que le site internet de la Commune*, Facebook**, des articles dans l'Echo de la Printse et le bouche-à-oreille bien entendu.

* www.nendaz.org/nendazsport

** www.facebook.com/nendazsport

les Nendards ont bien bougé

Durant la semaine de la Suisse bouge, du 11 au 18 mai 2019, nous avons cumulé 655 287 minutes d'activités physiques, soit 10'921 heures. Nendaz se classe ainsi seconde au classement des communes de 6001 à 15'000 habitants.

Nendaz a participé à l'édition 2019 de la Suisse bouge pour inciter tout un chacun à bouger avec plaisir et sans pression de performance. Durant cette semaine, les cours de Nendaz Sport étaient gratuits. Le fitness Nend'Spirit offrait aussi une séance par personne. D'autres actions ont également contribué à ce joli résultat.

Les Jeux sans frontières

La Suisse bouge a commencé en beauté à Nendaz avec les Jeux sans frontières. Organisés le 11 mai sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz grâce à l'aide d'une quinzaine de bénévoles, ils ont vu se mesurer 18 équipes, pour un total de 138 concurrents. Les participants se sont affrontés sur des épreuves ludiques et sportives imaginées sur le thème

« Indiens et Cow-Boys ». La plupart s'étaient d'ailleurs coiffés pour l'occasion de plumes ou d'un chapeau de shérif ! Entre tir à l'arc, rodéo mécanique, danseuses country et balade à cheval, le Far West s'était vraiment invité à la plaine des Ecluses !

La participation très active du Foyer Ma Vallée

Les résidents du Foyer Ma Vallées ont très largement apporté leur pierre à l'édifice, enregistrant ensemble près de 107 heures de mouvement, dont 36 heures en commun avec les enfants du P'tit Bec.

En marche à Haute-Nendaz avec Les Trotteurs

Les Trotteurs de la Printze proposaient le jeudi des balades ouvertes à tous

dans les environs de Haute-Nendaz, avec trois parcours de difficultés différentes. 106 personnes y ont participé. L'addition de leur temps de marche a ainsi atteint 267 heures !

Les enfants au top

Mais si le nombre de minutes décomptées est aussi élevé, c'est grâce aux enfants des écoles primaires de Nendaz et Veysonnaz. Aucun devoir ne leur a été donné durant cette semaine. Mais à la place, il leur était recommandé de faire du sport. Un mot d'ordre plus que suivi puisqu'ils ont engrangé à eux seuls 585'000 minutes de mouvement.

Vous trouverez davantage de photos des Jeux sans frontières sur www.nendaz.org/photosjeuxsansfrontieres. ■



Cette journée conviviale a rassemblé petits et grands. © Nendaz Sport



Vite, il fallait trouver, avec des lunettes complètement opaques, 4 chaussures pour « ferrer son cheval » ! © Nendaz Sport



Le principe était simple : rester le plus longtemps sur ce rodéo mécanique. © Nendaz Sport



Viser dans le mille, pas facile, encore moins les yeux bandés ! © Nendaz Sport



Tous se sont essayés au baby-foot humain. © Nendaz Sport



Coordination était le maître-mot pour venir à bout du parcours d'obstacles à deux dans un costume de cheval. © Nendaz Sport



Une centaine de personnes se sont retrouvées pour une marche à Haute-Nendaz avec les Trotteurs de la Printze. © Nendaz Sport



la patinoire sera synthétique cet hiver

A la fin de cet hiver, la patinoire a dû fermer un peu prématurément, soit le 11 mars, suite à la panne de son compresseur. Cet incident accélère également la prise de décision quant à son avenir. Solution choisie pour cet hiver : une patinoire synthétique.

Le système utilisé jusqu'ici fonctionne avec 3000 kg d'ammoniaque. Il n'est plus autorisé et ne peut donc pas être remplacé tel quel. La Commune de Nendaz a dès lors deux alternatives possibles :

- un système avec de l'eau glycolée qui permet la création de glace ;
- un revêtement synthétique qui ne nécessite pas la production de froid.

A tester

Soucieux de conserver une patinoire et face à l'urgence de prendre une décision pour garantir cette offre déjà cet hiver, le Conseil communal a décidé de l'achat d'une patinoire synthétique de 30 mètres sur 30 mètres. Cette solution sera testée durant une saison. Une nouvelle décision sera ensuite

prise au printemps : statu quo, extension de la nouvelle infrastructure synthétique ou remplacement du système de production du froid.

La patinoire synthétique peut être utilisée avec des patins traditionnels et les sensations de glisse sont près d'être les mêmes que sur une patinoire traditionnelle. Il n'est cependant pas possible d'y disputer des matchs officiels de hockey : le club de Nendaz en a déjà été informé et a trouvé un arrangement pour la prochaine saison avec la patinoire de Sion.

Les avantages du synthétique

Une patinoire synthétique est :

- déplaçable : si un système de refroidissement de froid devait finalement

être installé, la patinoire synthétique achetée pourrait être placée ailleurs ;

- modulable : les plaques de 1x2 mètres sont disposées et assemblées sur une surface plane et dure. Ce « puzzle » peut donc être modifié et agrandi selon les besoins ;
- écologique : elle ne consomme pas d'énergie contre 260 000 kWh pour la création de glace ;
- économique : elle coûte trois à quatre fois moins cher à l'achat qu'un système de refroidissement alors que son exploitation est également moins coûteuse ;
- facile d'entretien ;
- exploitable, de manière théorique, à l'année : elle offre ainsi une grande flexibilité dans ses dates d'ouverture.

crier carton comme les grands

Un loto des enfants est organisé le dimanche 22 septembre, à 16 h, par la ludothèque de Nendaz, à la salle de gymnastique de la Biolette.

Comme chez les grands, des numéros seront criés, des chiffres sur les cartes tracés, des « coups de sac » nerveusement lancés, des joyeux « cartons » timidement bafouillés ou au contraire presque hurlés. La différence, c'est juste que les lots, surtout des jeux et jouets, seront bien plus rigolos !

Six séries ainsi que deux séries royales seront proposées, pour une durée totale du loto estimée à environ 1 h 30 (une petite pause est prévue au milieu). Personne ne repartira les mains vides puisqu'un petit présent de consolation sera donné à chaque participant.



Un loto tout ce qui a de plus normal, si ce n'est que les gagnants repartent avec des jouets ! © Lud'Oasis

Lud'Oasis rouvre ses portes le 4 septembre

La ludothèque a pris quelques semaines de vacances durant l'été. Elle reprendra du service le 4 septembre 2019. Pour marquer cette réouverture, les enfants pourront se faire grimer ce jour-là. Son horaire ne changera pas, soit tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30. Le premier rendez-vous des P'tits joueurs, rencontre gratuite autour de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, etc.), est fixé au 10 septembre de 9 h 30 à 10 h 30. Cette animation aura ensuite lieu tous les deuxièmes mardis du mois.

rassembler par la fête

La Fête interculturelle de Nendaz a eu lieu le 8 juin dernier. Elle a été l'occasion pour tous – Nendards, nouveaux arrivants et hôtes de passage – de vivre ensemble une belle journée autour d'animations et de dégustations de plats d'ici et d'ailleurs.

Sous l'impulsion du délégué et de la coordinatrice intégration de la Commune, des représentants de douze pays, vivant tous à Nendaz, se sont unis pour organiser la troisième édition de la Fête interculturelle.

Sous la tente de la plaine des Ecluses, il était ainsi possible de goûter à des spécialités de la Belgique, du Cameroun, de la Croatie, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Portugal, de la Roumanie, de la Serbie, de la Slo-

vaquie, de la Suisse et de la République Tchèque.

Des groupes folkloriques, chanteurs, danseurs et musiciens ont donné de très belles représentations, véritables invitations au voyage. Des animations pour les enfants étaient également prévues.

Plus de photos sur www.nendaz.org/feteinterculturelle2019.



De la sangria sur le stand espagnol à la bière belge, du sarmale si mamaliga de Roumanie au poulet PG du Cameroun, le voyage était dans l'assiette. © Sonia Délèze



Os Amigos do Minho, groupe folklorique portugais, lors du cortège. © Mélanie Mc Krory



Le public a été invité, à de nombreuses reprises, à entrer dans la danse. © Sonia Délèze



Komzik, un groupe aux danses de Slovaquie, de Bohème et de Moravie (Tchéquie). © Sonia Délèze



Le Trio Salentino accompagné des danseuses du Giant Studio. © Sonia Délèze



Nendaz était représenté par la chorale d'enfants Méli-Mélo et par le chœur Ce vallon qui chante. © Sonia Délèze



voici Cheesy !

Cette jeune vache, aventurière et gourmande à la fois, a trouvé à Nendaz un terrain de jeu idéal et de quoi satisfaire ses papilles. Elle y coule donc des jours heureux avec sa famille et est, depuis cet été, la mascotte officielle de la destination.



En tant que station familiale par excellence, d'ailleurs labellisée « Family Destination » depuis 1997 par la Fédération Suisse du Tourisme, Nendaz se devait d'avoir une sympathique mascotte pour accueillir ses plus jeunes hôtes.

Ce rôle a été confié à Cheesy, nom qui lui a été donné par des enfants de classes de Nendaz. Cette jeune vache d'Hérens vit à l'alpage avec sa soeur et ses parents. Elle apprécie les balades, le VTT et bien sûr le ski, ce qui fait d'elle une excellente ambassadrice de Nendaz.

Mais ce qu'elle aime plus que tout depuis toujours, c'est faire rire les enfants qui passent près de son

enclos. Du coup, lorsqu'elle a vu que Nendaz Tourisme cherchait une mascotte, elle s'est empressée de postuler. Sa joie de vivre et son enthousiasme ont convaincu Nendaz Tourisme de lui confier cette mission !

La rencontrer

En bonne mascotte, Cheesy vient amuser les enfants lors de différents événements et animations de Nendaz. Avez-vous déjà fait sa connaissance ? Vous l'apercevrez peut-être aux marchés nendards (7-14-21.08), à l'accueil

des hôtes du 12 août sur la plaine des Ecluses à 18h30, au 1^{er} août, lors de l'installation de Bidons sans frontières à Tracouet le 13 août (voir page 27) ou encore sur la ligne d'arrivée du Nendaz Trail le 31 août.

Sur www.nendaz.ch/cheesy, retrouvez toutes ces dates, ainsi que l'histoire de Cheesy, la chasse au trésor qu'elle a préparée pour les enfants sur le sentier pieds nus de Siviez et des coloriages à imprimer.



Cheesy a fait sa première apparition officielle le lundi 17 et le mardi 18 juin, le temps d'une chasse au trésor à Siviez avec des élèves nendards. © Elodie Moos

tourisme: les événements à venir

Que ce soit pour les vacanciers ou les habitants de la commune, la fin de l'été à Nendaz est jalonné par de multiples manifestations. A vos agendas !

Festival international de guitare classique

Chaque vendredi soir jusqu'au 16 août, des guitaristes de renom venant des quatre coins du globe enchanteront la jolie petite chapelle du Bleusy de leur musique. La dernière soirée du 16 août sera, quant à elle, réservée à de jeunes virtuoses valaisans.

Dans le cadre de ce festival, assistez également à la chapelle du Bleusy :

- à l'heure musicale du jeudi 8 août, de 17h30 à 18h30, en compagnie de l'artiste chinoise Zheng Zhe ;
- à la projection de deux documentaires sur de célèbres guitaristes, « Andrés Segovia » le 30 juillet et « Paco de Lucia » le 6 août, à 19h30.

Lieu : chapelle du Bleusy

Dates : 2, 9 et 16 août, à 20h

Plus d'informations : www.guitarenendaz.com



© Jean-Pierre Guillermin

Tour des stations

Le Tour des stations propose le 10 août trois parcours répondant aux caractéristiques des Marmotte Granfondo Series avec des distances de 220 km, 140 km ou 50 km. Il se positionne comme la course cycliste d'un jour la plus dure au monde en dénivelé par kilomètre ! Ne manquez donc pas le passage des coureurs à Nendaz. Leur arrivée sera accompagnée d'une animation musicale avec le Pichette Klezmer Band sur la place de la télécabine de 11 h 30 à 14 h. Pour l'occasion, vous êtes invités à tester l'e-bike ! De 9 h à 17 h, bénéficiez d'une heure de test gratuite. Un jeu de piste en VTT est offert aux enfants de 14 h à 15 h 30 avec location du matériel (vélo et casque) gratuit ! Pour ces deux activités, inscription jusqu'à la veille 17 h 30 auprès de Nendaz Tourisme au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch. Le Tour des Stations recherche encore des bénévoles, notamment pour aider au ravitaillement à Haute-Nendaz.

Lieu : entre Martigny, Ovronnaz, Anzère, Crans-Montana, Vercorin, Nax, Thyon, Veysonnaz, Nendaz, La Tzoumaz, Verbier.

Date : 10 août 2019

Plus d'informations :

www.tourdesstations.ch

Restrictions de circulation :

- Cette course se déroulera en grande partie sur les routes ouvertes au trafic
- Fermeture de la route de Planchoyet/Plan Désert dans les deux sens entre 9 h et 17 h
- Fermeture de la route de Plan Désert/Saclentse entre 9 h et 17 h
- Fermeture de la route de Basse-Nendaz/Fey/Aproz uniquement dans le sens de la descente de 8 h 30 à 10 h



© Inès Bonvin

Nuit des étoiles

L'immensité du ciel vous fascine ? Ne ratez pas la Nuit des étoiles à l'Auberge des Bisses à Planchoyet. Avant d'observer les étoiles, profitez d'une présentation interactive sur l'astronomie et d'un magnifique repas aux Restaurant des Bisses.

Lieu : restaurant Les Bisses à Planchoyet

Dates : 6 septembre et 25 octobre 2019 à 18 h 30

Plus d'informations : www.nendaz.ch/nuitdesetoiles



© Etienne Bornet

Roadmovie - cinéma itinérant

Ce cinéma itinérant open air prendra une dernière fois ses quartiers sur la plaine des Ecluses (ou à l'intérieur de la tente en cas de mauvais temps) le samedi 17 août, à la tombée de la nuit vers 21 h 30.

Une toile sera dressée dans cet espace vert au coeur de la station, alors que le public est invité à prendre une couverture pour s'asseoir dans l'herbe.

A l'affiche « Encordés », un documentaire du cinéaste Frédéric Favre qui a suivi trois skieurs alpinistes lors de leur préparation pour la Patrouille des Glaciers. Un stand de petite restauration et boissons est prévu sur place.

Lieu : Plaine des Ecluses à Haute-Nendaz

Date : 17 août 2019 vers 21 h 30



Sunrise Mont-Fort

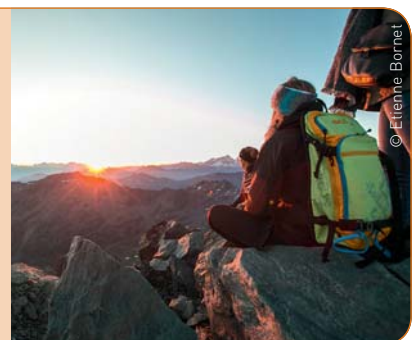
Ressentir l'immensité des Alpes dans l'aube naissante, se sentir infime sous les vastes cieux et voir soudain jaillir le premier rayon de soleil, telle sera votre expérience. Emotion garantie !

Lieu : Mont-Fort

Date : tous les jeudis jusqu'au 22 août ainsi que le samedi 17 août

Plus d'informations : www.nendaz.ch

Réservation obligatoire auprès de NVRM



© Etienne Bornet

Rassemblement des Jeunesses valaisannes

Les associations des Jeunesses valaisannes se retrouveront sur la plaine des Ecluses, à Haute-Nendaz, le temps d'un week-end. La Jeunesse nendette a choisi «Woodstock» comme thème pour l'occasion, festival de musique et rassemblement emblématique de la culture hippie qui fête en 2019 ses 50 ans. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les Jeunesses de passer du temps ensemble... mais aussi de s'affronter! En effet, des jeux appelés «joutes» sont organisés samedi et dimanche. Mais ne vous y trompez pas, cette fête se veut ouverte à tous. Quel que soit votre âge, que vous passiez en journée pour encourager les équipes et assister aux joutes bien souvent drôles à regarder, boire un verre, partager un repas entre amis ou danser jusqu'au bout de la nuit, vous serez le bienvenu!

Lieu: Plaine des Ecluses à Haute-Nendaz

Dates: du 23 au 25 août 2019

Plus d'informations: www.rjv2019.ch



Grand Raid BCVS

C'est le 24 août prochain que les coureurs se lanceront à l'assaut de la mythique course VTT du Grand Raid BCVS, reliant Verbier à Grimentz. Pour cette 30^e édition, quatre départs sont à nouveau proposés, à savoir Verbier, Nendaz, Hérémence et Evolène. Le départ de Nendaz sera donné à 6h30 sur la plaine des Ecluses. Les premiers coureurs en provenance de Verbier sont attendus en station vers 7h30-7h45 au fond de la télécabine où un ravitaillement sera organisé.

Date: 24 août 2019

Plus d'informations: grand-raid-bcvs.ch

Fermetures de routes:

- de 6 h 15 à 6 h 45: route des Ecluses / Rond-point / route de la Télécabine
- de 7 h 30 à 10 h: route des Crettaux / Isérables / ch. des Rairettes / les Djiettes, route des Clèves
- de 6 h 15 à 6 h 45 et de 7 h 30 à 10 h: Déserteur / route des Clèves / ch. de Sofleu, route du Bleusy / ch. de la Forêt / route de la Biôle / route de Saclentse / ch. de Saclentse / Pont de la Scie / Beuson – Planchouet / ch. de la Giette



Nendaz Trail

Les amateurs de course à pied ont rendez-vous le 31 août prochain pour la sixième édition du Nendaz Trail. A choix, trois parcours en boucle au départ de la plaine des Ecluses de 16, 30 ou 70 km. Ils sont marqués de manière permanente: vous pouvez donc les découvrir juste pour le plaisir ou l'entraînement tout au long de la belle saison! Les moins sportifs sont eux invités à encourager les participants le long du parcours et à les applaudir à l'arrivée où stands de restauration et animations pour les enfants sont prévus.

Lieu: départ et arrivée sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz

Date: 31 août

Plus d'informations: www.nendaztrail.ch



Nuit des étoiles filantes

Observez le ciel et les étoiles filantes à travers un télescope professionnel installé vers l'Antenne à Haute-Nendaz. Vous pourrez voir les Perséides, pluie d'étoiles filantes dont la période d'activité s'étend du 17 juillet au 24 août avec un pic entre le 11 et le 13 août. Devraient également être visibles les planètes Jupiter et Saturne ainsi que des amas et constellations stellaires. Après un apéritif à 20h30, quelques explications vous seront données notamment sur l'utilisation du télescope et l'origine des étoiles filantes. Place ensuite à l'observation dès 21h30. Inscription obligatoire auprès de Nendaz Tourisme avant le 7 août à 17h30 au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch.

Lieu: vers l'Antenne à Haute-Nendaz **Date:** 10 août à 20h30



bidons sans frontières : de l'art avec plus de 200 boilles à lait

L'artiste Gérard Benoît à la Guillaume est présent à Nendaz pour nous faire partager son art original et la passion qui l'anime. Accompagné de ses fidèles boilles à lait, il nous invite à découvrir ses œuvres, et mieux encore, à y participer !



Les Bidons à lait passeront tout bientôt une journée à Tracouet, à Tortin ou encore à Cleuson. ☺

« Bidons Sans Frontières », c'est quoi exactement ?

Il s'agit du projet plutôt insolite de l'artiste Gérard Benoît à la Guillaume, qui consiste à animer plus de 200 boilles à lait afin de les faire vivre tout en sublimant le décor dans lequel elles évoluent. Elles sont installées de manière à jouer un rôle et deviennent, à travers le regard de l'artiste, de véritables actrices du paysage. Pour immortaliser

ses œuvres de Land Art, par définition éphémères, Gérard Benoît à la Guillaume les photographie.

Des œuvres à travers le monde

« Bidons sans Frontières » a déjà eu lieu dans divers endroits insolites en Suisse et en Europe, tels que le Jet d'eau de Genève, le long des quais à Nyon ou encore devant le château de Dampierre en France. Et plus loin

encore ! Ce projet s'est même aventuré en eaux marocaines, le long des dunes près du lac Iriki. L'artiste et ses bidons sans frontières vont désormais prendre possession de lieux emblématiques de Nendaz.

Du Land'Art participatif

L'artiste invite tout un chacun à se livrer à un véritable exercice artistique en prenant part à l'installation des boilles sur différents sites, à savoir à Tracouet le **13 août**, au milieu des vaches sur l'alpage de Tortin le **14 août**, et le **15-16 août** au barrage de Cleuson. Inscriptions auprès de Nendaz Tourisme jusqu'au 31 juillet à 17h30 au 027 289 55 89 ou à info@nendaz.ch.

Exposition photos et chasse au trésor

Jusqu'au 17 août, une trentaine d'œuvres du photographe sont présentées à la maison de la culture de Nendaz, le Nînd'Art, du jeudi au dimanche de 16h à 19h. Les enfants y sont les bienvenus : une chasse au trésor est organisée pour découvrir l'exposition en s'amusant !

Plus d'informations sur www.nendaz.ch/bidonsansfrontieres.

Exposition au Nînd'Art

Date : du 19 juillet au 17 août 2019 © Elodie Moos



le Nînd'Art vous attend

Le Nînd'Art propose tout au long de l'année des expositions aussi riches que variées. Retrouvez ci-dessous les expositions à venir.

Exposition Bidons sans Frontières

De Gérard Benoît à la Guillaume

Date : du 19 juillet au 17 août 2019

Horaires : du jeudi au dimanche de 16 h à 19 h

Vernissage : le 19 juillet à 18 h

Gérard Benoît à la Guillaume réalise des œuvres de Land'Art, par définition éphémère, à travers le monde avec ses 200 boilles à lait. Pour les immortaliser, il les prend en photo. Découvrez-les au Nînd'Art. Une chasse aux trésors, au cœur de la maison de la culture, permettra aux enfants de découvrir l'exposition de manière ludique. Gérard Benoît à la Guillaume effectuera également des installations dans des lieux emblématiques de Nendaz entre le 13 et le 16 août (voir page 27).

Expositions des Nend'artistes

Date : du 23 août au 27 octobre 2019

Horaires : du vendredi au dimanche de 16 h à 19 h

Vernissage : 1^{er} vernissage le 23 août à 18 h 30 et 2^e vernissage 27 septembre à 18 h 30

L'association Nend'artistes regroupe des artistes de Nendaz. Ensemble, ils proposent deux expositions différentes : la première du 23 août au 22 septembre et la seconde du 27 septembre au 27 octobre. Ils présentent ainsi leurs œuvres, avec chacun leurs thèmes, leurs couleurs, leurs formes et leurs matières de prédilection.

Exposition à l'occasion des 100 ans de la fanfare de Salins La Liberté « Sans Temps »

Date : du 9 novembre

au 8 décembre 2019

Horaires : vendredi de 17 h 30 à 20 h 30, samedi et dimanche de 16 h à 19 h

Vernissage : le 9 novembre dès 18 h dans le cadre de la Nuit des Musées La fanfare « La Liberté de Salins » a sillonné le siècle dernier et fête ses

« Sans Temps ». Entre portraits, histoire, instruments et musiciens, les deux photographes, Etienne Borner et Nathalie Germanier-Carthoblaz, mettent en lumière des moments de vie de la société. En couleur ou en noir et blanc, remontons le temps et partageons quelques instants ou des moments d'éternité de « la Liberté ».

Participation à la Nuit des musées valaisans

Date : le 9 novembre 2019 dès 18 h avec le vernissage de l'exposition « Sans Temps » qui marque les 100 ans de la fanfare de Salins La Liberté.

Des compléments d'informations sont apportés tout au long de l'année sur le site www.nindart.ch.

Retrouvez des photos des expositions du Nînd'Art sur www.nendaz.org/nindart-images. ■

Retour en photos sur l'exposition Golden Mandala Tattoo

Date : du 17 au 26 mars 2019 © Le Nînd'Art



Retour en photos sur l'exposition « De la mer à la montagne » de Louisa Cock

Date : du 28 juin au 14 juillet 2019 © Sébastien Martinet



programme 2019-2020 de l'Unipop Printse

par l'université populaire Printse



Votre Université populaire a le plaisir de vous informer sur ses activités 2019-2020.

Pour accéder aux détails précis des cours (descriptif, jours, lieux et heures, autres cours) deux solutions s'offrent à vous :

- consulter la traditionnelle brochure de l'Unipop Printse qui sera envoyée en tous ménages dans les foyers de Nendaz et de Veysonnaz **dès le mois d'août** ;
- se rendre sur le site internet www.unipopprintse.ch **dès le mois d'août** pour consulter le détail des cours et vous y inscrire.

Informations et inscriptions sur notre site (dès le mois d'août)

www.unipopprintse.ch

ou par mail info@unipopprintse.ch

Notre page Facebook

<https://www.facebook.com/unipopprintse>

Des propositions de cours

N'hésitez pas à nous faire part, par mail, de vos propositions de nouveaux cours (info@unipopprintse.ch).

De nouveaux cours sont susceptibles d'être rajoutés à cette liste. Restez donc attentif à nos prochaines publications (notre brochure tous ménages et notre site internet).



Type de cours	Tarif/ durée des cours
Artisanat & créativité	
Peinture : introduction au dessin - le fusain	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : le portrait, le corps humain	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : la couleur et le pastel	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : la technique de l'aquarelle partie 1	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : la technique de l'aquarelle partie 2	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : la technique de la peinture partie 1	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : la technique de la peinture partie 2	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Peinture : techniques mixtes et matières	Fr. 100.- pour 4 cours de 2 h 30
Photographie	Fr. 120.- pour 6 cours de 2 h
Création d'un livre photo	Fr. 60.- pour 2 soirées de 3 h
Couture	Fr. 100.- pour 5 cours de 2 h
Atelier scrapbooking : mini-album en pliage	Fr. 40.- (matériel compris) pour 1 cours de 3 h
Atelier créatif : attrape-rêves et p'tit déj'	Fr. 50.- (matériel compris) pour 1 cours de 3 h
Atelier créatif à 4 mains : décoration d'automne	Fr. 40.- (matériel compris) pour 1 cours de 2 h
Atelier créatif : un emballage cadeau qui déchire !	Fr. 35.- (matériel compris) pour 1 cours de 3 h
Compétences de base	
Compétences de base – savoir utiliser des appareils courants	Fr. 75.- pour 5 cours de 2 h
Compétences de base – Internet au quotidien	Fr. 75.- pour 5 cours de 2 h
Culture	
Cours de solfège pour adultes	Fr. 150.- pour 10 cours de 1 h 30
Education - Famille /partenariat OCEF	
Atelier créatif à 4 mains : couronne de l'Avent	Fr.40.- (matériel compris) pour 1 cours de 2 h
Langues	
Patois avancé	Fr. 75.- pour 10 cours de 1 h 30
Patois débutant / moyen	Fr. 75.- pour 10 cours de 1 h 30
Anglais pré-intermédiaire (A1-B1)	Fr. 180.- pour 12 cours de 1 h 30
Espagnol débutant	Fr. 150.- pour 12 cours de 1 h 30
Santé et Bien-être	
Méditation avec les bols tibétains	Fr. 10.- le cours de 1 h
DIY cosmétiques	Fr. 20.- le cours de 2 h
Saveurs et senteurs	
Fabrication du fromage et du sérac	Fr. 25.- pour 1 cours de 2 h 30
La confection des Bûgnë	Fr. 10.- pour 1 cours de 2 h
Salaisons d'antan	Fr. 20.- pour 1 cours de 2 h



troquez votre voiture contre un vélo électrique !

L'action Bike4car, déjà proposée en juin, est à nouveau mise sur pied en septembre. Elle vous invite à échanger durant une semaine votre véhicule contre un VTT à assistance électrique.

Principe

Vous vous engagez à ne pas utiliser votre voiture durant une semaine, aux dates de votre choix entre le 1^{er} et le 30 septembre. Le magasin participant à Nendaz soit On The Mountain Outdoor and Rental Store vous prête alors un vélo à assistance électrique pour ce laps de temps.

Cette action a, initialement, été lancée par l'association de protection climatique myblueplanet. Grâce au soutien de la Commune de Nendaz, ces prêts sont gratuits dans le commerce précité. Une caution peut néanmoins être demandée. Elle est remboursée au moment de la restitution du vélo en parfait état.

Marche à suivre

Prendre directement contact avec On The Mountain Outdoor and Rental Store par téléphone au 027 288 31 31 ou par email à bike@onthemountain.ch.

triez votre PET

Rappel : seules les bouteilles avec le logo ad hoc peuvent être déposées dans les moloks à PET.

Les conteneurs de collecte à PET ne peuvent accueillir que les bouteilles à boissons en PET. Tout le reste n'a rien à y faire.

Pourquoi est-ce important ?

Pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET à partir d'anciennes, le matériau collecté doit être pratiquement pur, c'est-à-dire exempt d'autres emballages. Malheureusement, de plus en plus de corps étrangers, tels que des feuilles, des gobelets de yogourt, des barquettes plastiques (emballages pour la viande, les légumes, les fruits, etc.), des bouteilles en plastique pour le lait ou le shampoing se retrouvent dans les conteneurs à PET. Ils compromettent le processus de recyclage et par là même, le cycle écologique des bouteilles.

A déposer dans les points de collecte à PET



Uniquement des bouteilles à boissons en PET avec le logo ad hoc que vous trouvez ci-contre.

A ne pas déposer dans les points de collecte PET



Bouteilles de lait, de crème à café et de yogourt à boire : collecte séparée auprès de la plupart des grands détaillants.



Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc. (même s'ils sont en PET) : à déposer dans un sac poubelle taxé.



Flacons de lessive et de détergent : collecte séparée auprès de la plupart des grands détaillants.



Bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques : collecte séparée auprès de la plupart des grands détaillants.



Emballages plastiques pour la viande, les légumes et les fruits : à déposer dans un sac poubelle taxé.



Bouteilles pour le vinaigre, l'huile et la sauce salade : collecte séparée auprès de la plupart des grands détaillants.

le Wave Trophy fait découvrir le monde des voitures électriques à des élèves d'Aproz

Le Wave Trophy 2019, événement réunissant le plus de véhicules électriques au monde, est passé par Nendaz le 19 juin dernier. Les pilotes ont pris un moment pour répondre aux questions d'élèves intrigués par ces bolides silencieux et se chargeant « un peu comme un téléphone ».

Du 14 au 22 juin, les participants du Wave Trophy, ont parcouru environ 1600 km et cela sans la moindre goutte de carburant.

Pour cette dixième édition, ils réalisaient un véritable tour de Suisse, traversant les 26 cantons (avec un petit détour par la France et l'Italie). Nendaz se trouvait sur le tracé de la cinquième étape qui reliait Loèche-les-Bains à Divonne-les-Bains.

Le but de ce rallye n'est pas de relier au plus vite un point A à un point B, mais de montrer qu'il est possible de réaliser un tel périple sans essence et que les véhicules électriques constituent un moyen de transport à l'avenir prometteur.










Les conducteurs ont ainsi fait une quarantaine d'arrêts en chemin, à la rencontre des autorités locales, d'écologistes et du public. A Nendaz, deux haltes différentes étaient prévues pour recharger leurs batteries et vivre des moments d'échange.

A Haute-Nendaz, une vingtaine d'entre eux se sont retrouvés pour une courte partie officielle et le lancement de l'action Bike4car (voir page 30). La soixantaine d'équipage s'est ensuite rassemblée sur la cour d'école d'Aproz, attendue par les élèves.

Ils avaient été préparés au préalable à cet événement par le biais d'un petit dossier pédagogique abordant des questions telles que : Comment fonctionne une voiture électrique ? Quelles sont les énergies renouvelables ? Qu'appelle-t-on gaz à effet de serre ? Le tout agrémenté de différents petits jeux autour de ces questions dont voici un exemple ci-dessous.

Plus de photos sur www.nendaz.org/photowavetrophy2019.

Coloriez en **vert** les énergies renouvelables et en **rouge** les énergies non-renouvelables !

 1 Exploitation d'un gisement de pétrole	 2 Exploitation du gaz naturel	 3 Une éolienne
 4 Le soleil	 5 Minéral d'uranium	 6 Le charbon
 7 Une centrale hydraulique	 8 Système qui capte la chaleur de la Terre : la géothermie	 9 Matière organiques vivantes : la biomasse

Hugo a une voiture électrique et Anne une voiture à essence. Qui parle dans ces bulles ?

A Ma voiture ne produit pas de gaz à effet de serre.

B Ma voiture utilise un moteur à combustion.

C Dans ma voiture, je mets de l'essence.

D Avec ma voiture je vais faire un rallye dans toute la Suisse et je vais même passer à Nendaz !

E Ma voiture produit de l'énergie en brûlant du carburant.

F Ma voiture doit se recharger régulièrement sur une borne spéciale.



A Aproz, les véhicules ont eu le temps d'être rechargés pendant que les participants faisaient eux aussi le plein d'énergie... à coup de raclettes.

© Sonia Déléze



Yves Balet, chef du service de l'édition de la Commune de Nendaz, et Erich Camesisch du Wave Trophy lors de la partie officielle à Haute-Nendaz. © Sonia Déléze



C'est sans conteste les voitures à pédales qui ont rencontré le plus grand succès auprès des enfants. © Sonia Déléze



Les élèves ont pu poser des questions aux pilotes et, petit bonus pour certains, s'installer au volant. © Sonia Déléze



agenda

Marché nendard

Tous les mercredis jusqu'au 21 août, de 15 h à 22 h, à Nendaz Station

Lever du soleil au Mont-Fort

Tous les jeudis jusqu'au 22 août ainsi que le samedi 17 août

Festival international de guitare classique

Tous les vendredis jusqu'au 16 août, à 20 h, à la chapelle du Bleusy

Roadmovie

Cinéma en plein air sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz, à 21 h 30, avec « Encordés » le samedi 17 août

Tour des stations

Le samedi 10 août

Nuit des étoiles filantes

Le 10 août, vers l'Antenne à Haute-Nendaz

Tournoi populaire de beach-volley

Le samedi 17 août sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz, information et inscription à volley-nendaz@hotmail.com

Rassemblement des Jeunesses valaisannes

Du 23 au 25 août, sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz

Grand Raid BCVS

Le samedi 24 août

50^e anniversaire du FC Aproz

Le vendredi 30 août à la salle de gymnastique d'Aproz avec le spectacle de Jad l'illusionniste et bal; le samedi 31 août au terrain des Colines avec des matchs de Championnats et un match de gala Anciennes gloires FC Aproz / Anciennes gloires FC Nendaz

Nendaz Trail

Le samedi 31 août

Fête du village de Sornard

Le samedi 31 août dès 11 h, sur le chemin de Sornard devant l'immeuble « Le Rocher »

Lotos

- 22.09.2019 Loto des enfants, à 16 h, à la salle de la Biolette
- 13.10.2019 Chœur La Caecilia et Club de Montagne de Fey, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 20.10.2019 Fanfare l'Echo du Mont, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 03.11.2019 Chœur Saint-Michel, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 10.11.2019 Ski-club Arpettaz, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 17.11.2019 Chœur Le Muguet, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 24.11.2019 Jeunesse de Nendaz, à 17 h 30, à la salle de gymnastique d'Aproz
- 01.12.2019 Ejectochyœü, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 08.12.2019 Le Secours Mutuel, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 15.12.2019 Centre médico-social, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 22.12.2019 FC Aproz, à 17 h 30, à la salle de la Biolette
- 29.12.2019 Eglises de Haute-Nendaz et Basse-Nendaz, à 17 h 30, à la salle de la Biolette

Nuit des étoiles

Les vendredis 6 septembre et 25 octobre, à 18 h 30, au restaurant Les Bisses à Planchoyet

Cérémonie des distinctions et mérites culturels et sportifs

Le vendredi 20 septembre, à 19 h, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

Rallye international du Valais

Du 17 au 19 octobre et le vendredi 18 octobre sur les routes nendettes

Spectacle de la Chanson de la Montagne

Le 26 octobre, à 20 h 15, à la salle de la Biolette, à Basse-Nendaz

Nuit des Musées valaisans

Le samedi 9 novembre avec la participation du Nînd'Art, dès 18 h

Spectacle des Ejectochyœü

Le samedi 9 novembre, à 20 h, à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz

Vente-échange

Le samedi 9 novembre, dès 9 h, à la salle de gym d'Aproz

Concert de Noël du chœur Le Muguet

Le dimanche 15 décembre, à 15 h, à l'EMS Les Vergers à Aproz

Chants de Noël

Le 24 décembre, à 17 h 30, à la place du Square à Nendaz Station

Noël des enfants

Le 25 décembre, à 16 h, devant le centre sportif

Spectacle de magie pour les enfants

« Pr Magicus... la formule secrète! », le vendredi 27 décembre, à 17 h, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

Show de la St-Sylvestre

Le 31 décembre, dès 18 h, au pied de la piste de Tracouet